



ASSEMBLEE GENERALE DU 7 DECEMBRE 2004

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

2004

10 rue des Archers, 69002 Lyon
Tél 04 78 37 29 14 –Fax 04 78 37 64 91
International : Tél (33) 4 78 37 29 14 –Fax (33) 4 78 37 64 91
Site Internet : www.raee.org
Courriel : raee@raee.org

SOMMAIRE

I. LE CONTEXTE INTERNATIONAL, EUROPEEN, NATIONAL, REGIONAL DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT EN 2003.....	6
II. VIE ASSOCIATIVE	9
2.1. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF.....	9
2.2. EQUIPE OPERATIONNELLE	9
2.3. CONTRACTUALISATIONS.....	9
III. ACTIVITE - CENTRE DE RESSOURCES ET D'ECHANGES.....	10
3.1. FONDS DOCUMENTAIRE, VEILLE COLLECTIVE, SERVICES EN LIGNE ET ELABORATION DE DOCUMENTS D'INFORMATION.....	10
Lettre d'information de Rhônalénergie-Environnement.....	10
Bulletin interne d'information de Rhônalénergie-Environnement	10
Site Internet	10
Guide PERSEUS.....	11
Guide pour la formation des personnels des institutions publiques sur le développement durable	11
Guide « Objectif développement durable : comprendre et agir sur son territoire – <i>Retours d'expériences et Recommandations pour l'Agenda 21 local</i> »	11
Prise en compte du management environnemental au sein de Rhônalénergie-Environnement.....	12
Diffusion d'un courrier de présentation des démarches possibles de développement durable.....	12
Plans climat territoriaux	12
Conception d'une « Boîte à idées : La concertation dans les démarches de développement durable »	12
Bois énergie.....	13
Production d'électricité sur adduction d'eau potable	13
3.2. INFORMATION DES ACTEURS.....	13
L'évolution des régies en Allemagne.....	13
Coopération avec la CCI de la Drôme.....	13
Visite d'installations solaires.....	13
Bois-énergie	14
Environnement et Développement Durable.....	14
Préparation et réalisation de séminaires et de colloques :	15
Salon des Energies Renouvelables.....	15
La pile à combustible à partir d'hydrogène renouvelable	15
Installations photovoltaïques raccordées au réseau	15
Ouverture des marchés de l'énergie et achats d'électricité verte.....	15
Salon EcoTech	16
Colloque Solaire Attitude	16
Colloque développement durable et participation citoyenne.....	16
3ème appel à projet du MEDD (Paris, avril 2004).....	16
ECOMM 2004.....	17
1 ^{ère} Conférence nationale sur la prise en compte du développement durable dans la commande publique (Conseil Régional, Charbonnières 6 septembre 2004).....	17
Colloque « Eco-citoyenneté : comment favoriser le passage à l'acte favorable à l'environnement »	17
POLLUTEC.....	17
R2D2	17
Divers	17
3.3. FORMATION DES ACTEURS	18
Utilisation rationnelle de l'énergie.....	18
Formation URACOFRA	18
Formation HQE Région	18
Climatisation solaire	18
Formation sur la réalisation d'une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur bois	18
Formation sur le Développement Durable :	19
Inspection académique du Rhône	19
Formations IFORE.....	19
SCET-SEM	19

Prise en compte du développement durable dans les CDRA (Contrats de Développement de la Région Rhône-Alpes)	19
Université de Savoie.....	20
Institut Eco-conseil	20
CNFPT Lyon.....	20
CNFPT de Saint Martin d'Hères (38).....	20
Ecole d'architecture de Lyon	20
CIFAL	20
Formation sur la prise en compte du développement durable dans la commande publique	21
3.4. OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'ENERGIE ET DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE	21
3.5. RESEAUX D'ACTEURS.....	22
3.5.1. <i>Participation à des réseaux régionaux</i>	22
Ouverture des marchés de l'énergie et commande publique.....	22
CERTU	22
ARADEL	22
Projet de regroupement (cluster) d'entreprises dans les énergies renouvelables	22
Coopération avec la CCI de la Drôme.....	23
Club des Villes et Territoires Durables et Solidaires de Rhône-Alpes	23
Réseau régional sur l'intégration de critères de développement durable dans la commande publique	23
Groupe « empreinte écologique »	24
3.5.2. <i>Présence dans les réseaux nationaux et européens</i>	24
ATEE : Groupe de travail Certificats d'économie d'énergie, sous-groupe "Collectivités locales et réseaux de chaleur"	24
ATEE : Club biogaz- méthanisation	24
ATEE : Club bois énergie	24
Loi d'orientation sur l'énergie	25
Groupe de travail « Outils régionaux – énergie et climat » (anciennement "Observatoires" RARE - ADEME - MIES – OE)	25
Groupe de travail national Observatoire de l'Energie.....	25
Promotion du chauffage et du froid urbain, association « via sèva »	25
AMORCE.....	25
AITF (Association des Ingénieurs Territoriaux de France).....	26
Le RARE	26
Le Comité de pilotage des appels à projet du MEDD	26
MANAGENERGY	27
La FEDARENE.....	27
3.6. LIENS AVEC LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	27
Stagiaires et étudiant en doctorat	27
IV. ACTIVITE - ACCOMPAGNEMENT DE MAITRES D'OUVRAGE.....	28
4.1. UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE	28
SIGRE	28
Collèges de la Drôme	28
Collèges du Rhône	28
OPAC 38	29
Développement du chauffage urbain.....	29
Petite cogénération.....	29
4.2. ENERGIES RENOUVELABLES.....	29
4.2.1. <i>Production d'électricité sur adduction d'eau potable</i>	29
4.2.2. <i>Bois énergie</i>	29
En Drôme-Ardèche :	29
Rhône.....	29
Vénissieux (69).....	29
La Duchère à Lyon.....	30
Villefranche sur Saône	30
Parc Industriel de la Plaine de l'Ain.....	30
Bourg-en-Bresse	30
Andrézieux Bouthéon	31
4.2.2. <i>Eolien</i>	31
4.2.3. <i>Biogaz</i>	31

4.3. LES AGENDAS 21 LOCAUX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN RHONE-ALPES	31
Réseau SCET- SEM.....	31
Agenda 21 d'Echirolles (38)	32
Agenda 21 de Fontaine (38).....	32
Agenda 21 d'Aix les Bains (73)	32
Agenda 21 d'Annemasse (74)	32
Agenda 21 de Crest (26)	33
Agenda 21 de Feyzin (69)	33
Agenda 21 du Syndicat d'Aménagement du Trièves (38)	33
OPAC 38	33
4.4. ACTIONS EN DIRECTION DES PARCS NATURELS REGIONAUX	34
Parc Naturel Régional du Vercors	34
Parc Naturel Régional du Pilat	35
Parc Naturel Régional de Chartreuse.....	36
Fédération Nationale des Parcs	38
V. ACTIVITE - ACCOMPAGNEMENT DE PROGRAMMES OU D'ACTIONS COLLECTIVES SUR UN TERRITOIRE ..	38
5.1. ACTIONS LIEES A L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE ET AUX ENERGIES RENOUVELABLES.....	38
Le réseau des CMCQE	38
Plan bois régional	39
Cogénération	39
5.2. ACTIVITES ET PROJETS EUROPEENS	39
5.2.1. <i>Projets en cours</i>	39
5.2.1.1 Utilisation rationnelle de l'énergie :	39
INTEREB	39
PROMENLAB	40
5.2.1.2 Energies renouvelables :	40
SOLTHERM	40
CLIMASOL.....	41
OPET RES-e.....	42
GREENEFFECT	42
ALPENERGYWOOD (INTERREG Espace Alpin)	42
LOCAL AND INNOVATIVE BIODIESEL.....	43
ALPINE WINDHARVEST (INTERREG Espace Alpin).....	43
CLIMATTITUDE (Grasping of Climate).....	44
5.2.1.3 Déplacements :	44
PROVIDER	44
Alpine Awareness (INTERREG III B : Espace Alpin).....	44
5.2.1.4 PNR et énergies renouvelables :	45
100% RE-NET :	45
PROMOTE 100 :	45
PROMENPNR ALCOTRA (INTERREG A : coopération transfrontalière France Italie).....	45
5.2.1.5 Actions diverses :	45
Etude d'évaluation des agences de l'énergie en Europe (avec en particulier celles soutenues par le programme européen SAVE).....	45
Présentation des projets dans le cadre de l'INTERREG Espace Alpin	45
Participation à la conférence internationale sur les énergies renouvelables à Bonn en juin 2204	45
5.2.2. <i>Montage de projets européens</i>	46
Energie Intelligente pour l'Europe	46
Programme SAVE et ALTENER :	46
PU-BENEFS.....	46
BUDI.....	46
Cogen Challenge.....	46
FEEDU	46
RES-e Regions.....	46
BIOPROM	47
BIOMASS PARTNERSHIP	47
Green Energy Cluster.....	47
Programme STEER :	47
Compétence.....	47

Programme INTERREG III B (Espace alpin) :.....	47
Alps and Tourism.....	47
GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	48

I. LE CONTEXTE INTERNATIONAL, EUROPEEN, NATIONAL, REGIONAL DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT EN 2003

Au niveau international, un des événements marquants de l'année a été la ratification du protocole de Kyoto par la Russie. Le protocole devrait entrer en vigueur en 2005, sept ans après son adoption.

La conférence des parties (COP 10) s'est réunie en décembre 2004 à Buenos Aires.

Le marché du pétrole a connu des tensions très fortes avec un prix du baril au dessus de la barre des 50 dollars pendant plusieurs semaines.

Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) s'est réuni à Paris en février 2003 pour sa 20^{ème} session plénière. Son 3^{ème} rapport d'évaluation (publié en 2001) a été traduit en français à cette occasion. Le prochain rapport paraîtra en 2007.

Au niveau européen, l'évènement majeur a été l'élargissement officiel de l'Union à 25 membres le 1^{er} mai 2004.

Le PEIE (Programme Energie Intelligente-Europe) avait été adopté par la Commission Européenne en 2003. Il regroupe les programmes SAVE, ALTENER, COOPENER (avec les pays tiers) et STEER (relatif aux transports). Il a fait l'objet de deux appels d'offres en 2004.

Le 6^{ème} P.C.R.D. (Programme Cadre de Recherche et Développement) adopté en 2002, pour la période 2002-2006 a publié un appel à projets en juin 2004.

Le programme LIFE, avec ses quatre volets (nature, environnement, pays tiers et environnement-projets préparatoires) a fait l'objet d'un appel à propositions pour novembre 2004.

En matière de directives, un travail important a été réalisé par la Commission :

- directives approuvées sur:
 - les déchets d'équipement électrique et électronique, fin décembre 2003 ;
 - en janvier 2004, la Commission Européenne a publié une directive cadre rassemblant et complétant les directives du marché intérieur de l'énergie ;
 - les emballages et déchets d'emballage en février 2004 ;
 - la cogénération, en février 2004 ;
 - le système d'échange de quotas d'émissions de GES au titre des mécanismes de projet du protocole de Kyoto, modifiant la directive d'octobre 2003.
- projets de directives sur:
 - l'éco-conception des produits consommateurs d'énergie ;
 - les services d'efficacité énergétique ;
 - la sécurité de l'approvisionnement en électricité et les investissements dans les infrastructures.

La Commission a publié en 2004 un rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la directive de septembre 2001 concernant l'électricité d'origine renouvelable.

La création de l'Agence Exécutive pour l'Energie Intelligente (« Agence Européenne de l'Energie ») devrait aboutir en janvier 2005. Cette agence aura en charge la gestion des contrats et projets européens.

Au niveau national :

Le projet de Loi d'Orientation sur l'Energie a été débattu au parlement au printemps 2004 : en première lecture en mai à l'Assemblée Nationale, puis en juin au Sénat. Il n'était toujours pas inscrit au calendrier des débats de l'Assemblée Nationale en fin d'année.

L'ouverture des marchés de l'énergie s'est poursuivie, au 1^{er} juillet 2004, pour les professionnels et les entreprises. Cette ouverture commence à être effective pour l'électricité, mais l'est moins pour le gaz naturel du moins en Rhône-Alpes où les conditions actuelles techniques et économiques d'approvisionnement font qu'une réelle concurrence n'a pas encore pu s'exercer. En ce qui concerne de façon plus spécifique les collectivités locales, pour de nouveaux équipements, l'accès au tarif régulé (moins élevé que les prix du marché) est encore possible pour l'électricité, mais nécessite discussion pour le gaz.

La loi du 9 août 2004, relative au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières, a transformé EDF et GDF en sociétés anonymes. Elle a par ailleurs précisé les possibilités de positionnement des collectivités territoriales par rapport à l'exercice de leur éligibilité. D'autres dispositions concernent les DNN (Distributeurs Non Nationalisés) en assouplissant leur régime.

En septembre 2004, le premier ministre a annoncé un Plan Biocarburants avec la construction de quatre usines de 200 000 t de production chacune d'ici 2007. Cela permettrait de passer de 0,8%, actuellement contenu dans le gazole, à 2,8 % pour atteindre ensuite 5,75% en 2010 avec des usines supplémentaires.

En ce qui concerne l'électricité, le décret du 10 avril 2004 a introduit une tarification spécifique de l'électricité comme produit de première nécessité. L'Observatoire national du service public de l'électricité et du gaz s'est mis en place.

Le fonctionnement du système de la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) a été confirmé en 2004. Il compense et régit les charges relatives aux surcoûts liés à :

- la production dans les zones non interconnectées ;
- l'obligation d'achat supportée par EDF et les ELD (Entreprises Locales de Distribution) ;
- aux contrats d'appel modulable ;
- aux pertes de recettes et aux coûts liés à l'application de la tarification spéciale produit de première nécessité et au dispositif en faveur des personnes en situation de précarité.

Cette Contribution est financée par les consommateurs proportionnellement à leur consommation et plus par les producteurs comme pour le FSPPE (Fonds de Service

Public de la Production d'Electricité). Compte tenu de la nouvelle assiette de calcul, la contribution est passée de 0,33c€ à 0,45 c€ par kWh, en 2004.

En juillet 2004, le Plan Climat a été annoncé par le Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable. Son objectif est d'atteindre, voire dépasser, les objectifs de Kyoto pour la France. Parmi la soixantaine de mesures présentées, cinq ont été mises en avant par le MEDD : système de bonus-malus pour les véhicules à discuter, augmentation des taux de biocarburants, crédit d'impôt pour les équipements énergétiques performants et pour les énergies renouvelables, étiquette énergie pour les appareils et les logements, climatisation durable.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive européenne d'octobre 2003 sur le système d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre, l'Etat avait remis une première proposition de PNAQ (Plan National français d'Allocation des Quotas) au printemps 2004, à la Commission européenne. Cette proposition nécessite d'être reprise ; une deuxième version était soumise à la consultation du public en novembre 2004.

L'ONERC (Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique), créé en 2001, a organisé en septembre 2004 un deuxième colloque sur « Les Elus face aux risques climatiques : stratégies d'adaptation ».

Le projet de loi constitutionnelle relatif à la Charte de l'Environnement, déposé le 27 juin 2003, a été discuté en séance publique à l'Assemblée Nationale les 23 et 24 juin 2004. Le texte a été voté par les deux assemblées du Parlement en termes identiques ; ce projet ne deviendra définitif, conformément à l'article 89 de la Constitution, qu'après avoir été approuvé par référendum ou par le Parlement réuni en Congrès.

En avril 2004, 41 collectivités locales ont été retenues dans le cadre du 3^{ème} appel à projets destiné à soutenir des outils et des démarches pour la réalisation d'agendas 21 locaux. Ceci contribue à l'objectif de la SNDD (Stratégie Nationale du Développement Durable) annoncée par le gouvernement en juin 2003, de 500 agendas locaux en 2008.

En juin 2004, le premier ministre a présenté le PNSE (Plan National Santé Environnement) dont l'objectif est de réduire les atteintes à la santé des Français liées à la dégradation de l'environnement, se manifestant en particulier sous forme de décès prématurés. Deux des douze mesures concernent la qualité de l'air et sont liées aux émissions des véhicules diesel et des industriels.

Au niveau régional :

Les élections du mois de mars 2004 ont renouvelé la composition du Conseil Régional de Rhône-Alpes. La nouvelle assemblée a désigné un nouvel exécutif qui travaille à l'élaboration de nouvelles politiques en particulier dans les domaines du développement durable, de l'environnement et de l'énergie.

II. VIE ASSOCIATIVE

2.1. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Rhônealénergie-Environnement a tenu quatre réunions de Conseils d'Administration et d'Assemblées Générales en 2004, permettant à ses membres de participer à l'administration de l'association. Ces réunions permettent de définir les orientations de l'action conduite par l'équipe opérationnelle de l'agence régionale.

Le Bureau de l'association s'est réuni trois fois en 2004 ; il traite essentiellement de la gestion de l'association (relations contractuelles, personnel, budget,...).

L'association régionale compte aujourd'hui 44 membres, représentés par 51 personnes.

En 2004, l'ALSAPÉ (Association d'industriels pour la protection de l'environnement) et ISERGIE (société de production d'énergie cogénérée à Grenoble) ont adhéré à Rhônealénergie-Environnement.

2.2. EQUIPE OPERATIONNELLE

L'effectif permanent est de 18 personnes, représentant 16,5 équivalents temps plein.

Quatre étudiants ont réalisé des stages d'avril à septembre 2004.

Une étudiante en stage longue durée a terminé sa formation en alternance en juin 2004.

Aurélien BOUTAUD étudiant doctorant en poste depuis fin 2001 a terminé sa thèse en 2004, sur le thème des indicateurs en matière de développement durable pour les collectivités locales ; il a aussi développé le concept de l'empreinte écologique.

2.3. CONTRACTUALISATIONS

Suite à l'audit stratégique réalisé en 2001, l'association régionale a recadré son action en la décomposant selon trois grands modes d'intervention :

- Centre de ressources et d'échanges : information, formation, observation régionale, veille collective, réseaux,
- Accompagnement de maîtres d'ouvrage : montage et suivi d'opération, évaluation de projets,
- Accompagnement de programmes territoriaux : projets européens, programmes régionaux, évaluations.

Une convention d'objectif avait été signée en 2002 entre la Région Rhône-Alpes et Rhônealénergie-Environnement, pour une durée de trois ans. Elle fait l'objet d'un programme annuel d'activité redéfini chaque année. Cette convention est à renégocier avec la Région Rhône-Alpes en 2005.

De même, un accord-cadre pluriannuel 2002-2006 avait été conclu entre l'ADEME et Rhônealpenergie-Environnement, au mois de juin 2002. Il avait fait l'objet d'un premier programme annuel d'actions, qui s'est déroulé sur 2003 et en partie sur 2004. En 2004, seule l'action concernant l'observatoire régional de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre a pu être contractée.

III. ACTIVITE - CENTRE DE RESSOURCES ET D'ECHANGES

3.1. FONDS DOCUMENTAIRE, VEILLE COLLECTIVE, SERVICES EN LIGNE ET ELABORATION DE DOCUMENTS D'INFORMATION

Lettre d'information de Rhônealpenergie-Environnement

Rhônealpenergie-Environnement a publié en 2004 les numéros 20 (mars), 21 (juillet) et 22 (décembre) de sa lettre d'information.

Les dossiers de ces trois numéros portaient respectivement sur l'ouverture des marchés de l'énergie et les nouvelles responsabilités des collectivités (n°20), la maîtrise du confort thermique dans les bâtiments l'été (n°21) et l'éolien en Rhône-Alpes (n°22).

Le numéro 20 était accompagné d'un supplément intitulé : « Conjuguer développement durable et coopération décentralisée » rédigé en étroite concertation avec Résacoop (Réseau régional d'aide aux ONG pour la coopération décentralisée). Ce supplément a ensuite été largement diffusé par les deux structures.

La lettre est tirée à 8 500 exemplaires et diffusé à 6 800 exemplaires; toutes les communes de Rhône-Alpes la reçoivent.

Une version anglaise « allégée » présentant uniquement les parties « Dossier » et « expériences » est également diffusée à 500 exemplaires auprès de partenaires européens.

Bulletin interne d'information de Rhônealpenergie-Environnement

Les numéros 5, 6 et 7 de ce bulletin interne ont été diffusés à l'ensemble des membres de l'association en février, mai et septembre 2004. Le numéro 8 sera diffusé en décembre.

Site Internet

Une nouvelle version du site Internet de l'association (www.raee.org) est en ligne depuis juillet 2004.

Son interface plus moderne permet de naviguer facilement entre les différentes rubriques plus nombreuses et plus complètes.

On accède, par exemple, à une présentation des projets suivis par Rhônealpenergie-Environnement avec la possibilité de télécharger des présentations plus détaillées de l'étude ainsi que les publications réalisées dans le cadre du projet, à de nombreuses informations sur l'association (compte-rendu annuel d'activité, liste des membres, présentation de l'équipe opérationnelle ...), à un agenda des manifestations organisées en Rhône-Alpes, en France et en Europe...

L'espace membres, accessible avec un mot de passe, permet aux membres de Rhônalénergie-Environnement d'accéder à tous les bulletins internes. Prochainement, les comptes-rendus d'assemblée générale, de conseil d'administration pourront également être téléchargés.

Nom d'utilisateur : rae
Mot de passe : 1membres

Depuis janvier 2004, la fréquentation du site est en moyenne de 2 125 visites par mois.

Guide PERSEUS

Devant l'intérêt suscité par le guide Perseus, destiné aux futurs propriétaires d'installations photovoltaïques raccordées au réseau électrique, Rhônalénergie-Environnement a publié, en avril 2004, avec l'association Hespul, la 3^{ème} édition de ce document.

Ce guide contient les informations nécessaires au montage d'un projet, au choix du matériel et à l'entretien de l'installation. Les principales mises à jour concernent des aspects non techniques : les contrats de raccordement au réseau de distribution et les contrats de vente de l'électricité produite.

Guide pour la formation des personnels des institutions publiques sur le développement durable

Rhônalénergie-Environnement accompagnée d'un comité de pilotage national réunissant le MEDD, l'ADEME, le Conseil Régional,...des collectivités de Rhône-Alpes, a rédigé, pour le compte du RARE, de septembre 2002 à mai 2003, un guide pour la formation des personnels des institutions publiques sur le développement durable.

Ce document dont la matière est disponible sur le site internet de Rhônalénergie-Environnement a pu être réalisé grâce à la participation financière du MEDD et de la Région Rhône-Alpes.

Un document synthétique de 8 pages, issu de ce guide et intitulé : « Se former au Développement Durable : éléments de réflexion », a été imprimé par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ce guide a été mis à disposition sur les sites Internet de Rhônalénergie-Environnement et du RARE.

Guide « Objectif développement durable : comprendre et agir sur son territoire – Retours d'expériences et Recommandations pour l'Agenda 21 local »

Après 8 ans d'expérimentation en matière de développement durable et 4 ans d'utilisation de la première édition du guide "Le développement durable : une autre politique pour les territoires ? Définition pratique/ mise en œuvre", dit le guide "bleu", le RARE et son sous-groupe « développement durable » ont engagé début 2004 une réactualisation en vue d'une nouvelle édition de ce document.

L'ambition était de faire un document pratique, illustré, permettant la vulgarisation et la compréhension du concept de développement durable et la mise en œuvre de démarches progressives ou globales s'inscrivant en particulier dans un processus de type "Agenda 21".

Cette réactualisation doit permettre de conserver l'esprit de l'ancien guide en l'enrichissant des retours d'expériences des Agences et des avancées historiques des réflexions sur le sujet.

Le RARE a confié à Rhônalénergie-Environnement l'animation et le suivi de cette action. Pour ce faire, un groupe de travail composé de 5 agences régionales a été constitué pour concevoir l'ouvrage (plan, trame, recommandations, exemples, relecture, ...). Il s'est réuni 4 journées sur Paris et lors de nombreuses conférences téléphoniques.

Rhônalénergie-Environnement a également accueilli pendant 6 mois un contractuel chargé de rédiger le nouveau document. Des partenariats financiers ont été conclus avec le CERTU (en charge de l'impression) et l'ADEME, ainsi que les agences du RARE.

Le guide, soumis à la relecture d'un groupe national de personnes ressources venant du MEDD, de l'ADEME, d'associations comme 4D, du Comité 21... a été validé fin octobre 2004 par les directeurs des 5 agences et les partenaires financiers.

Le guide est actuellement confié à une agence de communication pour maquettage et impression. L'édition finale est attendue pour début 2005.

Prise en compte du management environnemental au sein de Rhônalénergie-Environnement

Un stagiaire a travaillé sur la concrétisation du projet de verdissement de Rhônalénergie-Environnement, qui pourrait s'orienter vers la mise en place d'un Système de Management Environnemental.

Une analyse environnementale du fonctionnement de Rhônalénergie-Environnement a été réalisée, un ensemble de propositions d'amélioration sont en cours de discussion. Ce travail interne contribue à l'expérimentation du processus et à sa vulgarisation auprès des collectivités.

Diffusion d'un courrier de présentation des démarches possibles de développement durable

Rhônalénergie-Environnement a pris l'initiative de concevoir et diffuser auprès d'environ 500 collectivités et partenaires institutionnels (soit au total plus de 1070 courriers envoyés) une plaquette de 4 pages illustrant les démarches qui peuvent être engagées en matière de développement durable et pour lesquelles l'Agence peut être sollicitée.

Les deux objectifs principaux de ce courrier sont :

- inciter de nouveaux acteurs rhônalpins à s'engager dans une démarche de développement durable ;
- rappeler et faire connaître les missions et le retour d'expérience de l'agence sur ce sujet.

Plans climat territoriaux

Suite à la publication du Plan Climat national, Rhônalénergie-Environnement engage en interne une réflexion préalable à l'accompagnement de collectivités sur l'élaboration de plans Climat territoriaux.

Conception d'une « Boîte à idées : La concertation dans les démarches de développement durable »

La multiplication des initiatives en matière de développement durable s'accompagne également d'expérimentations variées en matière de concertation, de plus en plus considérée comme co-substantielle du développement durable. Dans le domaine de la politique de la ville ou des démarches sociales, de nombreux exemples existaient par ailleurs qui peuvent être pour certains d'entre eux réadaptés aux démarches de

développement durable. L'idée de cette boîte à idées est précisément de recenser l'essentiel des expériences les plus significatives, spécifiquement mises en oeuvre dans le cadre de démarches de développement durable ou susceptibles d'être utilisées dans ce cadre, afin de proposer un catalogue à disposition de tous ceux engagés dans des démarches de développement durable.

A cette fin, un partenariat financier a été défini avec la DIREN Rhône-Alpes et le Conseil Général de l'Isère, le CERTU se chargeant de l'impression du document dont l'élaboration va s'engager début 2005.

Bois énergie

Dans le cadre de l'accord-cadre ADEME-Rhônealpenergie-Environnement et de la convention annuelle d'application en 2003, l'agence régionale finalise deux documents :

- un dossier au service des maîtres d'ouvrage pour la conduite de projets bois énergie et le suivi de leur réalisation ;
- un classeur à destination des animateurs du bois-énergie : plus technique que le précédent, il permettra à ses utilisateurs de disposer d'un document écrit pour pouvoir accompagner plus efficacement les maîtres d'ouvrage

Par ailleurs, l'annuaire 2004 de référencement des bureaux d'études intervenant sur les projets bois-énergie en Rhône-Alpes est disponible.

Rhônealpenergie-Environnement travaille avec Biomasse Normandie à la réédition du guide national sur les chaufferies bois.

Production d'électricité sur adduction d'eau potable

L'agence régionale a travaillé, avec les services de l'Etat, sur les conditions de mise en application d'un texte portant sur la qualité des eaux et les risques sanitaires relatifs aux projets d'hydroélectricité développés par les fournisseurs d'eau potable. L'étude sur les risques sanitaires liés aux projets de turbine sur eaux brutes a été remise au Ministère.

3.2. INFORMATION DES ACTEURS

L'évolution des régies en Allemagne

Gaz Electricité de Grenoble a manifesté un intérêt pour mieux connaître les régies allemandes et surtout leur capacité d'adaptation suite à l'ouverture du marché de l'électricité et du gaz en Allemagne. L'intérêt se porte sur les régies, qui ont relevé ce défi, comme la régie de Hanovre.

Coopération avec la CCI de la Drôme

Suite à des contacts pris entre la CCI de Valence et Rhônealpenergie-Environnement, l'agence a été associée à l'organisation d'une soirée-débat dans le cadre de la semaine du Développement Durable en juin sur le thème de la cogénération et la réduction de la facture énergétique des entreprises. L'agence a réalisé l'introduction et l'animation de la soirée devant une vingtaine de personnes.

Visite d'installations solaires

Rhônealpenergie-Environnement a participé avec Enerplan (organisme national des professionnels du solaire) à l'accueil de la responsable « chaleur renouvelable » de la DGEMP, qui souhaitait visiter des installations solaires collectives en Rhône-

Alpes. 3 installations d'eau chaude sanitaire collective (Lyon, Bron et l'Isle d'Abeau) ainsi qu'un lotissement de 22 maisons solaires (chauffage et eau chaude à Corbas), ont été visités.

Bois-énergie

Rhônealpennergie-Environnement a été sollicitée régulièrement par un public assez divers pour des informations concernant le bois énergie. En plus de la recherche de sites ou d'exemples, deux nouvelles thématiques se dégagent des appels reçus :

- la recherche de récupérateurs de bois, pour du bois énergie ;
- les demandes de la part de collectivités extérieures à la région Rhône-Alpes pour la mise en place de stratégie ou de politique ;
- une demande croissante d'information sur le granulé de bois ;
- la recherche de documents technico-économiques et juridiques sur le sujet ;
- la formation des acteurs par des interventions auprès notamment du réseau des SEM en ce qui concerne la filière bois énergie et le montage d'opérations.

Rhônealpennergie-Environnement a appuyé le travail d'une étudiante de Haute-Autriche pour réaliser un comparatif entre les deux régions sur les conditions de développement des réseaux de chaleurs.

Environnement et Développement Durable

Rhônealpennergie-Environnement répond régulièrement à des demandes d'information de collectivités locales et autres maîtres d'ouvrage, en fournissant des documents et en allant à leur rencontre, comme par exemple :

- plusieurs rencontres préparatoires au Syndicat d'Aménagement du Trièves (SAT) en vue de l'engagement de sa démarche de développement durable ;
- Une information à La Motte Servolex (73) ;
- Une sensibilisation à Crolles (38) ;
- Une réflexion avec les services du Conseil Régional pour intégrer le développement durable dans les actions ;
- une rencontre avec la chargée de mission Environnement de la ville de Meythet (74) ;
- la transmission d'éléments de réponses à un élu contacté sur une situation difficile d'intégration d'une très petite entreprise dans une commune. ;

Des contacts sont en cours avec les Agences d'Urbanisme de la Région en vue d'une collaboration éventuelle sur certains dossiers ou d'échanges d'expériences.

D'autres avec le CPIE de Savoie permettront peut-être aussi d'aboutir à un travail en commun.

Préparation et réalisation de séminaires et de colloques :

Salon des Energies Renouvelables

L'agence régionale participe au comité d'organisation de la 4^{ème} édition du Salon des Energies Renouvelables qui se tiendra du 27 au 30 avril 2005 à Eurexpo.

Ce salon est organisé conjointement avec le salon Eneo, 1^{er} salon des énergies, du confort thermique et des services de demain (qui a remplacé Expotherm), et le salon Sanipolis.

Rhônealpennergie-Environnement participe également aux comités d'organisation des conférences du salon des énergies renouvelables et des conférences du salon Eneo. Parmi celles-ci, 3 conférences coordonnées par Rhônealpennergie-Environnement sont d'ores et déjà prévues, sur le confort d'été et la climatisation solaire, les biocarburants et des territoires 100% énergies renouvelables.

Dans le cadre du projet européen OPET-RESe (développement de l'électricité d'origine renouvelable), l'agence a organisé entre avril et mai 2004 cinq colloques sur trois thèmes :

La pile à combustible à partir d'hydrogène renouvelable

L'utilisation de l'hydrogène, via la pile à combustible, suscite aujourd'hui de nombreux espoirs face aux enjeux énergétiques et environnementaux, aussi bien dans le domaine des transports, de la production électrique décentralisée, que pour des applications en sites isolés. La région Rhône-Alpes se positionne comme un pôle fort au niveau national pour le développement de cette technologie.

Ce colloque a permis à une centaine de non spécialistes (élus, techniciens de collectivités, gestionnaires de parcs immobiliers ...) de découvrir les perspectives de production d'hydrogène à partir de sources renouvelables et les diverses utilisations envisageables pour la pile à combustible.

Installations photovoltaïques raccordées au réseau

Depuis quelques années, on assiste à une forte progression du nombre d'installations photovoltaïques raccordées au réseau électrique.

Face aux difficultés rencontrées par les maîtres d'ouvrage sur l'aspect raccordement au réseau et vente d'électricité, trois colloques ont été organisés, en partenariat avec les Espaces Info Energie à Lyon, Grenoble et Valence en avril et mai 2004.

Au total, 400 personnes ont participé à ces rencontres : propriétaires d'installations photovoltaïques (particuliers, collectivités, entreprises), installateurs et acteurs de la filière photovoltaïque.

Les échanges ont permis de présenter la nouvelle organisation mise en place au sein d'EDF : séparation des services raccordement au réseau (EDF-ARD) et de la gestion des obligations d'achat (EDF-Energie), puis de répondre aux diverses questions des maîtres d'ouvrage.

La nouvelle version du guide Perseus, prenant en compte l'ensemble de ces éléments nouveaux, a été distribuée à cette occasion.

Ouverture des marchés de l'énergie et achats d'électricité verte

A partir du 1er juillet 2004, les collectivités locales seront libres d'acheter l'électricité au fournisseur de leur choix. Elles devront donc faire face à de nouvelles responsabilités.

Cette opportunité peut aussi être pour elles l'occasion de choisir la qualité de leur électricité et notamment d'exiger un pourcentage produit à partir des énergies renouvelables.

Pour les aider face aux nombreuses questions qui subsistent, Rhônealpennergie-Environnement a organisé un colloque intitulé « Ouverture des marchés de l'énergie & achat d'électricité verte » le 11 mai dernier dans le cadre du salon Equipville.

Cette journée, qui a rassemblé 150 participants, a permis de :

- cerner les démarches à entreprendre pour choisir son fournisseur dans le cadre de la commande publique ;
- découvrir les offres de différents fournisseurs d'électricité verte.

Ce colloque a bien montré l'importance d'une analyse de ces différentes offres : certaines permettent essentiellement une meilleure valorisation pour le distributeur de l'électricité verte déjà produite aujourd'hui, alors que d'autres distributeurs s'engagent en plus à développer de nouvelles installations d'électricité renouvelable.

Salon EcoTech

Rhônealpennergie-Environnement a réalisé une conférence sur la climatisation solaire, le 24 septembre lors du salon EcoTech construction à Richerenches (84), salon organisé par le CEDER, Probois Ventoux et le Comité de Bassin-Emploi Voconce-Enclave.

Colloque Solaire Attitude

Rhônealpennergie-Environnement est intervenu lors du colloque Solaire Attitude organisé à Paris par Enerplan les 14 et 15 octobre 2004, pendant l'atelier « Focus R&D sur la climatisation solaire ». Le colloque a accueilli plus de 400 participants, dont plus d'une centaine ont participé à l'atelier « climatisation solaire ».

6èmes Assises nationales de l'énergie (Grenoble 2 et 3 février 2005)

Rhônealpennergie-Environnement a participé à deux des trois réunions du comité scientifique et technique de préparation des assises nationales de l'énergie dont la 6^{ème} édition aura lieu à Grenoble les 2 et 3 février 2005. L'agence y représentait également le RARE. Le thème de ces assises sera : « La collectivité territoriale, une consommatrice d'énergie avisée et responsable ».

Colloque développement durable et participation citoyenne.

En mai 2003, la Ville d'Echirolles et Rhônealpennergie-Environnement avaient co-organisé une journée de débat autour de 8 expériences françaises de démarches participatives de développement durable. Devant le succès rencontré par cette première édition, la Ville d'Echirolles a décidé de renouveler l'expérience en 2004.

Rhônealpennergie-Environnement a été partenaire-associé à ce colloque qui s'est tenu les 25 et 26 juin à Echirolles. L'agence a participé à la définition de l'objet et du programme des deux journées. Elle y a animé un des ateliers et rapporté les travaux d'un second. Ce colloque pourrait être reconduit par la ville ou la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes-Métropole.

3ème appel à projet du MEDD (Paris, avril 2004)

Rhônealpennergie-Environnement a été sollicitée pour animer l'un des 5 ateliers organisés par le MEDD à l'occasion de la remise des prix des lauréats retenus dans le cadre du 3^{ème} appel à projet du Ministère, dans lequel la région Rhône-Alpes a bénéficié d'un grand nombre de lauréats.

ECOMM 2004

Rhônealpennergie-Environnement, qui avait proposé et accompagné la candidature du Grand Lyon pour l'organisation de l'évènement annuel réunissant les professionnels de la mobilité en Europe, a participé à sa tenue en mai 2004 à Lyon.

1^{ère} Conférence nationale sur la prise en compte du développement durable dans la commande publique (Conseil Régional, Charbonnières 6 septembre 2004)

Rhônealpennergie-Environnement a organisé pour le compte du Conseil Régional, en partenariat avec les Eco Maires et à la demande du Réseau régional, la première conférence nationale sur la prise en compte du développement durable dans la commande publique. La journée a réuni une vingtaine d'intervenants et près de 250 participants. Cette conférence visait tout à la fois à réunir ceux intéressés par la question, mais également à compléter l'information à disposition des acteurs, et à mobiliser d'autres collectivités rhônalpines.

Cette conférence s'est poursuivie le lendemain par une réunion spécifique du réseau régional qui réunissait pour l'occasion des représentants des principaux réseaux régionaux travaillant en France sur cette problématique. Il a été décidé de poursuivre cet échange national entre réseaux similaires lors de différentes rencontres annuelles.

Colloque « Eco-citoyenneté : comment favoriser le passage à l'acte favorable à l'environnement »

La Région PACA a organisé pour les 18 et 19 novembre 2004 un colloque international à Marseille pour lequel l'intervention de Rhônealpennergie-Environnement sur « la promotion des comportements citoyens à travers la mise en œuvre d'Agenda 21 locaux » a été sollicitée et sélectionnée.

POLLUTEC

Le RARE a souhaité organiser à Pollutec 2004, le 03 décembre, une conférence sur le thème « Commande publique : comment intégrer les enjeux du développement durable ». Cette conférence s'inscrit en réalité dans la continuité de la conférence nationale organisée par Rhônealpennergie-Environnement début septembre sur le même thème. Un groupe de préparation a été constitué réunissant l'ARENE Ile de France, l'animatrice du RARE et des chargés de mission de Rhônealpennergie-Environnement. Plus d'une centaine de personnes issues de la France entière se sont inscrites sur ce thème très mobilisateur.

R2D2

Rhônealpennergie-Environnement participe au réseau régional R2D2, animé jusqu'en 2005 par l'APDD. Le réseau propose d'organiser un colloque, fin 2005, sur le thème de la Ville durable.

Divers

- Des contacts ont eu lieu dans le cadre de leur formation avec des étudiants de l'Ecole Centrale de Lyon.
- Rhônealpennergie-Environnement a participé à un café débat de l'association « 1001 sciences » sur les économies d'énergie.

- Rhônalpénergie-Environnement a participé à un débat sur le thème de l'énergie dans le cadre de la semaine du développement durable à Montélimar.
- Une présentation a eu lieu lors des Jeudi de l'énergie de l'ALE Grenoble sur le thème des contrats d'exploitation.
- Une réunion a eu lieu à la demande de RTE à propos de projets de transport d'électricité dans la région

3.3. FORMATION DES ACTEURS

Des formations ou interventions sont dispensées à l'adresse de différents types d'acteurs et dans différents contextes.

Utilisation rationnelle de l'énergie

Rhônalpénergie-Environnement a organisé et animé une formation au CNFPT sur le thème "gérer et renégocier les contrats d'exploitation d'énergie".

L'agence a participé à la formation des emplois jeunes pour présenter la cogénération et les réseaux de chaleur, dans le cadre du cycle de formation organisé avec l'opération ARPEGE.

Formation URACOFRA

Rhônalpénergie-Environnement a présenté un retour d'expérience régional sur le bois énergie lors de journées de formation sur le bois-énergie dans l'Ain le 21 juin, organisées par l'union régionale des communes forestières.

Formation HQE Région

Rhônalpénergie-Environnement est intervenue lors de deux sessions de formation à l'attention des chargés d'opération de la Région sur le thème de la Haute Qualité Environnementale.

Climatisation solaire

Rhônalpénergie-Environnement a organisé et animé le 12 juillet une formation sur la climatisation solaire dans les locaux de l'ASDER à Chambéry, la maison des énergies. Cette formation destinée aux Espaces Info Energie de la région a accueilli 20 participants. Ils ont pu appréhender les possibilités des outils de simulation thermique dynamique des bâtiments (pour la maîtrise passive du confort d'été) et les possibilités offertes par les différentes techniques de climatisation solaire.

Une autre formation « confort d'été et climatisation solaire dans les bâtiments tertiaires », à destination des bureaux d'études, est en cours d'élaboration, en partenariat avec l'INES. Elle se tiendra les 19 et 20 janvier 2005 au Bourget du Lac, dans les locaux de l'INES.

Formation sur la réalisation d'une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur bois

Rhônalpénergie-Environnement, avec l'ADEME, a organisé une formation des bureaux d'études sur le bois énergie sur trois jours, les 18-19 novembre 2004 et le 21 janvier 2005. Portée par l'IPTIC (association de formation de la CICF), cette opération est réalisée grâce au programme Européen Alpenenergywood porté par

l'ITEBE et financé en Rhône-Alpes par la Commission Européenne et la Région Rhône-Alpes.

Formation sur le Développement Durable :

Inspection académique du Rhône

Une formation sur l'organisation de la journée « Marchons vers l'école » a eu lieu en février auprès d'enseignants du Rhône sensibles à la question des déplacements doux, dans la suite du projet Provider.

Formations IFORE

Rhônealénergie-Environnement a organisé les 27 et 28 avril 2004 un stage de formation à destination des agents de l'Etat (une vingtaine de participants) pour l'IFORE (Institut de Formation en Environnement du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable) sur le thème du développement durable. Un groupe de pilotage a été constitué sous couvert de la DIREN qui accueillera la formation et un pré-programme a été soumis au groupe qui doit le valider.

Face au bilan positif et à une demande importante des agents du service public de l'environnement sur ce thème, cette formation pourrait être reconduite en 2005.

Rhônealénergie-Environnement a organisé, pour le compte de l'IFORE et de l'ONF Auvergne-Limousin, une formation de trois jours, du 16 au 18 novembre 2004, sur le bois énergie dans le cadre du développement durable. Au-delà de l'agence, sont également intervenus l'Ademe, les associations locales, ERE43, Bois-Energie15 et l'Aduhme (Agence locale de Clermont-Ferrand en charge du plan bois sur le Puy de Dôme). L'approche territoriale de l'énergie a été développée en s'appuyant sur l'exemple du Parc du Livradois-Forez.

SCET-SEM

Rhônealénergie-Environnement est intervenue devant le réseau SCET-SEM en mars 2004, pour illustrer la mise en œuvre concrète du développement durable dans les zones d'activité, à partir des expériences tirées du partenariat établi avec différentes SEM.

Prise en compte du développement durable dans les CDRA (Contrats de Développement de la Région Rhône-Alpes)

Rhônealénergie-Environnement a organisé et animé le 3 mai 2004 la deuxième session d'une formation / sensibilisation au développement durable pilotée par la Région Rhône-Alpes et destinée aux animateurs de pays et de CDRA. D'une durée d'une journée, son objectif était d'aboutir à une première sensibilisation des porteurs de CDRA à partir d'exemples et d'éléments méthodologiques pour éventuellement poursuivre l'information par des sessions plus spécialisées sur des thématiques formulées par les participants.

A cette fin, Rhônealénergie-Environnement avait procédé pour la Région à l'analyse de deux CDRA passés au crible des critères de développement durable afin de montrer les améliorations méthodologiques et surtout de contenus possibles des CDRA.

Université de Savoie

Rhônealénergie-Environnement est intervenue le 3 février 2004 dans le cadre d'une journée thématique sur les Agendas 21, à l'attention des étudiants de deux filières universitaires, de niveau bac + 5, orientées sur le développement durable. Cette journée était aussi ouverte aux élus de la région.

Institut Eco-conseil

Rhônealénergie-Environnement est intervenue 2 jours dans le module « collectivités territoires » dans le cadre de la formation professionnelle et du Mastère « Eco-conseiller : analyse et gestion de l'environnement » délivré par l'institut Eco-conseil et l'INSA de Strasbourg, les 29 et 30 avril 2004.

Le thème de la formation était « accompagner une collectivité dans l'élaboration d'un agenda 21 local ».

CNFPT Lyon

L'agence régionale a animé la session « s'initier au développement durable : du concept à la mise en œuvre » les 17 et 18 mai 2004 au CNFPT de Lyon. Cette formation s'adressait à 20 personnes de toutes catégories et des filières administratives et techniques.

L'agence régionale a également été sollicitée pour intervenir lors de la formation du 09 décembre organisée conjointement avec l'AFNOR sur le thème « l'appropriation de la norme et du guide ISO 14001 pour les collectivités territoriales ». Rhônealénergie-Environnement y interviendra pour montrer comment transcrire et valider une démarche de type Agenda 21 dans un système de management environnemental.

CNFPT de Saint Martin d'Hères (38)

L'agence régionale a animé la session « Environnement, développement durable et intercommunalité » les 13-14 et 15 octobre 2004 au CNFPT de Saint Martin d'Hères. Le public était à peu près le même que pour la précédente. Cette session a été co-animée avec le CPIE de Savoie.

Ecole d'architecture de Lyon

Dans le cadre de la formation continue HQE, Rhônealénergie-Environnement est intervenue une demi-journée sur le développement durable et la mise en œuvre des Agendas 21.

CIFAL

Rhônealénergie-Environnement a été sollicitée pour intervenir dans la série de formations organisées par le CIFAL :

- le 21 septembre, sur le rôle de l'agence en matière de développement durable, l'insertion du développement durable dans la problématique des transports (atelier spécifique) et les projets transfrontaliers possibles en matière de développement durable ;
- Le 19 octobre, sur l'énergie ;
- Le 3 décembre, à l'université de Genève, à une table-ronde sur les obstacles et freins à la mise en œuvre de l'Agenda 21 local.

Formation sur la prise en compte du développement durable dans la commande publique

A la demande du Réseau Régional sur la prise en compte du développement durable dans la commande publique, Rhônalénergie-Environnement a proposé 4 formations sur ce thème aux agents de la fonction publique territoriale de Rhône-Alpes. La formation a connu un succès inattendu puisque plus de 80 stagiaires se sont inscrits aux 4 sessions. Il a finalement été nécessaire de clore les inscriptions pour dresser un premier bilan. D'autres sessions seront vraisemblablement organisées, sans doute sur des thèmes plus spécialisés du développement durable dans la commande publique.

3.4. OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'ENERGIE ET DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Rhônalénergie-Environnement est la structure support de l'observatoire régional de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

Les membres du Comité de Pilotage se sont réunis trois fois au cours de l'année.

La réactualisation du bilan énergétique et des émissions de gaz à effet de serre pour les années 1999 et 2002, ainsi que l'étude de scénarios pour la prospective énergétique à l'horizon 2020 s'achèvent. Les résultats définitifs des travaux des bureaux d'études Explicit et ICE ont été présentés lors du Comité de Pilotage du 28 octobre 2004. Les dernières modifications sont apportées aux rapports afin qu'ils répondent mieux aux attentes des membres du Comité de Pilotage.

Parallèlement, le travail sur la constitution d'une base de données régionale sur les énergies renouvelables, les réseaux de chaleur et la cogénération s'est poursuivi. La base de données est en cours de conception. Les installations solaires thermiques, solaires photovoltaïques, éoliennes et les installations valorisant le biogaz ont déjà été intégrées à la base de données.

Un état des lieux du solaire thermique en Rhône-Alpes a été réalisé : évolution du marché de 1999 à 2003, parc installé par départements.

La cartographie des installations solaires thermiques et solaires photovoltaïques a été mise à jour.

Le recensement des études existantes sur les impacts globaux des différentes filières énergétiques se poursuit.

Une réflexion permettant de définir les fonctionnalités et l'organisation du site internet dédié à l'Observatoire régional est en cours.

Par ailleurs, Rhônalénergie-Environnement a participé à la réunion du comité de pilotage de l'Observatoire savoyard de l'environnement, en vue de préparer la publication annuelle, et a contribué à la partie concernant l'énergie.

3.5. RESEAUX D'ACTEURS

3.5.1. Participation à des réseaux régionaux

Ouverture des marchés de l'énergie et commande publique

Ce groupe de travail interne à l'association mis en place en 2003 pour étudier les modalités de l'ouverture des marchés de l'énergie le 1er juillet 2004 dans le cadre des procédures de l'achat public a finalisé l'élaboration d'un document à l'attention des collectivités locales.

Ce document a été présenté lors d'une journée de travail au mois de mai, dans le cadre du salon Equip'ville, qui a eu un succès important. Il a été également présenté à l'assemblée générale de l'ASDER. Se voulant évolutif, il existe pour l'instant uniquement sous forme informatique et est directement téléchargeable à partir du site internet de Rhônalpénergie-Environnement.

CERTU

Rhônalpénergie-Environnement participe au groupe de travail animé par le CERTU pour la rédaction d'un guide pour la prise en compte de l'énergie dans les constructions publiques.

ARADEL

Rhônalpénergie-Environnement a participé à une demi-journée d'échange sur la mobilisation et la participation de la société civile aux démarches de développement durable le 19 juin 2003.

Rhônalpénergie-Environnement a participé et est intervenue dans le cadre des journées organisées par :

- le Centre Régional de Ressources du Développement Rural et l'ARADEL sur les nouveaux enjeux du développement local en Rhône-Alpes ;
- la Métro, le Pays Voironnais, l'ADAYG dans le cadre d'un programme européen Métropole Nature sur la gestion concertée des espaces naturels, agricoles et forestiers périurbains ;
- le Grand Lyon sur le commerce équitable.

Projet de regroupement (cluster) d'entreprises dans les énergies renouvelables

Suite à des échanges avec la Chambre de Commerce et l'Industrie de Lyon, celle-ci a associé Rhônalpénergie-Environnement au projet d'un recensement des entreprises et des centres de formation et de recherche en Rhône-Alpes travaillant sur les énergies renouvelables. Avec l'aide de deux stagiaires, la CCI a lancé des questionnaires afin d'établir une liste exhaustive pour la région Rhône-Alpes et aussi pour toute la France dans le cadre du programme PEXE (Plan Export des Eco Entreprises). Afin d'échanger directement avec les entreprises et organismes et présenter les résultats de l'enquête, une table ronde a été organisée conjointement en mars. Elle a réuni une cinquantaine de personnes qui ont montré un intérêt réel pour un tel réseau. A partir de ces premiers travaux, il pourrait être envisagé de réaliser une étude de faisabilité d'un regroupement de ces entreprises, pour créer un cluster. La Région Rhône-Alpes a repris l'idée de création d'un cluster énergies renouvelables. Elle a confié une étude de faisabilité à un consultant. L'agence participe activement au comité de pilotage de cette étude. Le concept du cluster a

été présenté par la Région Rhône-Alpes le 12 octobre 2004 à Lyon. Une deuxième réunion d'étape est prévue le 8 décembre 2004.

Coopération avec la CCI de la Drôme

La CCI de la Drôme a invité Rhônalénergie-Environnement à préparer conjointement un voyage d'études en Allemagne (Bavière du nord), qui a eu lieu fin septembre 2004. A ce voyage ont participé une dizaine de personnes venant d'horizons divers (chefs d'entreprises, élus des collectivités ou services techniques). Le voyage a permis de montrer l'avancement des énergies renouvelables en Allemagne concernant le bois-énergie, le photovoltaïque et la mini-hydraulique. Un fabricant de module de micro-cogénération faisait parti du programme de visites de trois jours. L'échange avec les élus allemands a été très fructueux.

Club des Villes et Territoires Durables et Solidaires de Rhône-Alpes

Une réunion a eu lieu en avril 2004 sur le thème de la « Rencontre des porteurs engagés en matière de développement durable en Rhône-Alpes ». Cette nouvelle réunion du CVTDS a réuni une trentaine de territoires parmi les plus investis en matière de développement durable en Rhône-Alpes. La journée visait à balayer les grands questionnements en matière de développement durable, depuis les motivations initiales jusqu'au suivi/évaluation des actions finalement retenues notamment dans le cadre d'un Agenda 21 local.

Une nouvelle réunion a eu lieu en juin, cette fois sur le thème « Le rôle et les enjeux en matière d'énergie des territoires en Rhône-Alpes – Contexte européen, énergies renouvelables, exemples concrets ». La journée a été organisée en deux temps : présentation des grands éléments stratégiques à la portée des collectivités puis illustration sous formes d'exemples de réalisation en matière d'énergies renouvelables. Plusieurs chargés de mission de l'agence ont animé cette journée.

Une troisième réunion aura lieu en décembre sur le thème de l'éco-responsabilité (ou comment une collectivité » peut mettre en œuvre concrètement le développement durable dans son fonctionnement propre et ainsi montrer l'exemple).

Réseau régional sur l'intégration de critères de développement durable dans la commande publique

Rhônalénergie-Environnement anime, depuis début 2003, le Réseau régional sur l'intégration de la prise en compte du développement durable dans la commande publique et, à ce titre, a organisé pour le Réseau les formations décrites ci-dessus.

Ce réseau spontané de collectivités rhônalpines s'était réuni fin 2002 pour avancer sur cette question de l'intégration de critères environnementaux et éthiques dans les commandes publiques. L'objectif du Réseau est de travailler sur l'élaboration de fiches pratiques et thématiques pour les collectivités, la mise en place de formations, des publications, l'organisation (en septembre 2004) d'une rencontre nationale et l'élaboration à terme d'une base de données et d'une animation permanente.

Quatre sessions de formations ont été organisées (à Romans, Lyon et Grenoble) qui ont permis de sensibiliser plus de 80 agents des collectivités territoriales. Face au succès de ces premières formations, d'autres sessions devraient être organisées par la suite.

Le 06 septembre s'est tenue au siège du Conseil Régional la première conférence nationale sur le thème (plus de 250 participants) qui s'est poursuivie par un groupe

de travail spécifique visant à réunir et coordonner les différents réseaux régionaux qui se sont progressivement constitués (en particulier en Nord Pas de Calais, Ile de France, Lorraine, Bretagne, ...).

Une rencontre thématique a eu lieu le 23 septembre à Montrevel en Bresse sur les fournitures ; une autre le 28 novembre sur les espaces verts à Villefranche avec pour objectif la présentation de témoignages de collectivités exemplaires dans le domaine de la commande publique sur ces thèmes et la rédaction en fin de réunion d'un CCTP type.

Groupe « empreinte écologique »

Rhônealénergie-Environnement a été sollicitée pour participer à ce groupe de travail du Grand Lyon qui vise à calculer l'empreinte écologique d'un habitant du Grand Lyon afin de sensibiliser l'ensemble des habitants à l'impact de leur mode de vie sur l'environnement.

3.5.2. Présence dans les réseaux nationaux et européens

ATEE : Groupe de travail Certificats d'économie d'énergie, sous-groupe "Collectivités locales et réseaux de chaleur"

Le projet de Loi d'Orientation sur l'Energie prévoit la mise en place de certificats d'économie d'énergie. L'ATEE a créé, à la demande du Ministère et de l'Ademe, cinq groupes de travail (Collectivités locales et réseaux de chaleur, Industrie, Service d'efficacité énergétique, Bâtiment et tertiaire, Transport) afin d'identifier les actions éligibles intéressant les professionnels des différents secteurs et évaluer le potentiel de diffusion des actions.

Rhônealénergie Environnement participe aux groupes de travail "collectivités locales et réseaux de chaleur" et "Bâtiment et tertiaire". Ces groupes se sont réunis quatre fois depuis juillet 2004.

Dans le cadre du groupe "collectivités locales et réseaux de chaleur", Rhônealénergie Environnement a rédigé en collaboration avec Enerplan et l'ASDER une proposition visant à faire bénéficier de certificats d'économie d'énergie les collectivités mettant en place des capteurs solaires sur leur patrimoine. Elle a également participé à la rédaction d'une proposition visant à faire bénéficier de certificats d'économie d'énergie les collectivités remplaçant des chaudières traditionnelles par des chaudières bois-énergie. Ces propositions ont été jugées intéressantes par l'ADEME et la DGEMP qui proposent de poursuivre le travail.

ATEE : Club biogaz- méthanisation

Rhônealénergie-Environnement avec l'ARENE Ile de France représente le RARE (Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement) au sein du Club Biogaz organisé par l'ATEE national. Ce Club a pour objectif de parvenir à une réelle prise en compte de la filière biogaz au niveau national, d'échanger sur les expériences en cours, relayer les informations et faire ressortir des préoccupations de terrain.

ATEE : Club bois énergie

Rhônealénergie-Environnement participe aux travaux concernant le bois énergie organisés par l'ATEE. Ceci s'est concrétisé cette année par une intervention dans le cadre d'un séminaire organisé à l'occasion de Pollutec et par la participation à deux réunions de travail.

Loi d'orientation sur l'énergie

Dans le cadre du RARE, l'agence a participé activement à la rédaction de propositions de modification du texte de projet de loi d'orientation sur l'énergie et d'un amendement, pour la prise en compte du rôle des collectivités territoriales et de leur agence de l'énergie et de l'environnement. L'amendement a été rédigé dans le cadre d'un amendement plus global présenté par l'association AMORCE. Les différents documents ont été adressés à des parlementaires actifs sur le projet de loi.

Groupe de travail « Outils régionaux – énergie et climat » (anciennement "Observatoires" RARE - ADEME - MIES – OE)

Ce groupe s'est réuni trois fois en 2004. Il a travaillé sur la mise en place d'indicateurs de suivi, avec la parution d'un cahier technique sur ce thème ainsi que sur un document présentant les missions des différents observatoires de l'énergie en régions. Il a également fait des propositions sur les données nécessaires à leur travail.

Des fiches d'identité des Observatoires régionaux de l'énergie sont rédigées. Un travail sur la prospective de l'évolution de la demande d'énergie est également en cours.

Groupe de travail national Observatoire de l'Energie

Deux réunions organisées par l'Observatoire de l'Energie au niveau national ont réuni des représentants des DRIRE, du RARE, des Régions, afin de faire le point et de travailler sur la collecte et l'élaboration de données énergétiques au niveau national.

Promotion du chauffage et du froid urbain, association « via sèva »

Lors du conseil d'administration de janvier 2004, les moyens conçus et mis à la disposition des membres afin de lancer des campagnes de communication ont été présentés. Selon le contexte spécifique des réseaux de chaleur, ces campagnes pourront être lancées encore pendant la période actuelle de chauffe. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de l'association. Une assemblée générale s'est tenue le 8 avril à Lyon dans les locaux de Rhônalénergie-Environnement. Elle a confirmé le travail réalisé et a mis l'accent sur l'amélioration de la campagne de communication en kit déjà développée, d'une participation active dans le groupe de travail européen sur le marketing et la publication régulière d'une lettre électronique.

AMORCE

Rhônalénergie-Environnement est membre de l'association AMORCE.

Une deuxième réunion d'un groupe de travail au sein d'AMORCE a permis de faire le point sur la procédure de classement des réseaux de chaleur. Une expérience en région Ile de France est allée assez loin dans cette approche, mais pour l'instant, n'a pas abouti. D'autres sujets comme le renouvellement urbain et les réseaux de chaleur, le projet de loi sur l'orientation de la politique énergétique ou les possibilités de création d'une obligation de raccordement dans des ZAC ou ZUP ont été abordées.

Rhônalénergie-environnement est intervenue dans le cadre du lancement du Club « réseau de chaleur bois énergie » afin de présenter l'intérêt des régies et de l'implication des collectivités dans la gestion des réseaux de chaleur.

L'agence participe également régulièrement aux réunions du groupe de travail d'Amorce qui est chargé de suivre la mise en place de l'ouverture des marchés de l'énergie pour les collectivités territoriales, ainsi que d'engager des démarches auprès des autorités concernées.

AITF (Association des Ingénieurs Territoriaux de France)

Une rencontre nationale a eu lieu en octobre pour faire le point et poursuivre le travail sur les différents groupes internes à l'association.

Rhônealpennergie-Environnement est intervenue pour présenter les possibilités offertes par la climatisation solaire lors de la rencontre du groupe régional.

Le RARE

Au niveau européen la Commission Européenne a créé l'outil d'échange « managenergy » à destination des agences de l'énergie qui ont été créées dans la plupart des cas avec l'aide de la Commission. Cet outil est accompagné par un groupe de réflexion, dans lequel les différents réseaux nationaux et européens des agences de l'énergie sont présents. La France y est représentée par le réseau des agences locales FLAME. Une réflexion a été lancée sur l'utilité et la possibilité que le RARE y soit présent.

Rhônealpennergie-Environnement a dans ce cadre été invitée à une conférence ManagEnergy à Forli (Italie) où elle a présenté ses activités et son mode de fonctionnement.

Le RARE a déposé avec la nouvelle Fédération française des agences locales de l'énergie (FLAME) un dossier auprès de la Commission européenne pour obtenir une aide complémentaire pour le financement de l'animation nationale de ces réseaux. Le dossier doit être retenu ; il est en cours de mise au point finale.

Dans son fonctionnement national, le RARE s'est réuni en convention en février 2004.

Une étude consistant en une analyse critique des initiatives de concertation et de planification de l'éolien en France est en cours de commande auprès d'un groupement de bureaux d'études. Cette étude sera financée par quatre agences du RARE concernées et intéressées par l'éolien dont Rhônealpennergie-Environnement.

Le groupe de travail sur le développement durable s'est réuni en janvier dernier pour refaire le point sur les différentes activités de chaque agence et engager concrètement le travail sur la réactualisation du guide bleu. Une nouvelle réunion s'est tenue en février lors de la convention du RARE. Une présentation synthétique des activités des principales agences du RARE a par ailleurs été rédigée par Rhônealpennergie-Environnement et mise à disposition des membres.

L'intervention envisagée lors de Pollutec à Lyon sur le thème de la prise en compte du développement dans la commande publique a également été proposée à cette occasion.

Le Comité de pilotage des appels à projet du MEDD

Rhônealpennergie-Environnement en tant que membre du comité de pilotage national du MEDD dans le cadre du 3^{ème} appel à projet a participé au jury de sélection (sur les dossiers où l'agence n'est pas impliquée), comme dans les deux appels à projet précédents. Neuf projets ont été retenus en Rhône-Alpes faisant, pour la 3^{ème} fois, de la région la première de France pour le nombre de lauréats à l'appel à projet du

MEDD. En effet, depuis 1998, 81 projets ont été retenus au total en France par le Ministère, 20 sont rhônalpins.

Rhônealpiénergie-Environnement a également été sollicitée pour être parrain des projets rhônalpins.

Rhônealpiénergie-Environnement a également mobilisé les autres agences régionales pour connaître et faire suivre leur positionnement en tant que RARE au MEDD dans l'élaboration en cours d'une définition du développement durable et des démarches d'Agenda 21 locaux.

MANAGENERGY

Dans le cadre de ce réseau européen des acteurs de la maîtrise de l'énergie, Rhônealpiénergie-Environnement est intervenue le 5 mars à Wels en Autriche lors d'une conférence européenne sur la directive bâtiment.

La FEDARENE

La fédération européenne s'est réunie deux fois en conseil d'administration depuis le début de l'année 2004, sous la présidence de Roger LERON. Les 5 et 6 juillet ont eu lieu parallèlement au conseil une réunion d'échange sur les stratégies locales et les évolutions des agences régionales de l'énergie et de l'environnement en Europe, ainsi qu'un séminaire à l'initiative de la Commission sur les « success-stories » des agences. Rhônealpiénergie-Environnement intervenait en présentant des réflexions et des cas dans l'ensemble de ces réunions.

Les 23 octobre 2004 s'est tenue une Assemblée générale de la FEDARENE au cours de laquelle Roger LERON a été élu à l'unanimité Président de la Fédération pour un nouveau et deuxième mandat de trois ans.

La Fédération compte à l'heure actuelle 65 membres répartis dans 15 pays de l'Union européenne, dont 3 pays parmi les 10 nouveaux entrants en 2004.

3.6. LIENS AVEC LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Stagiaires et étudiant en doctorat

Plusieurs étudiants ont réalisé des stages de février à septembre sur les thèmes suivants :

- Energies renouvelables : élaboration d'une méthode de concertation locale et globale pour concevoir, évaluer et financer des fonctions d'aménagement, entretien et développement des territoires par les énergies renouvelables.
- Conditions de développement de l'énergie éolienne en zone de montagne : un étudiant en DESS « Aménagement en montagne » de Chambéry a travaillé sur les aspects réglementaires économiques et sociaux, l'évaluation des coûts, les conflits d'intérêts, le développement local et régional, l'implication des acteurs locaux (application sur projet européen Alpine Windharvest).
- Valorisation des huiles alimentaires usagées en biocarburant : une stagiaire de l'INSA de Lyon a travaillé sur le recensement du potentiel d'huiles alimentaires usagées, par enquête auprès des restaurateurs. Elle a également étudié le système de collecte des huiles alimentaires usagées existant en Rhône-Alpes.
- Management environnemental : application à Rhônealpiénergie-Environnement ;

- Mise en place d'une évaluation en matière de développement durable au sein d'une collectivité territoriale. Cette évaluation fait l'objet d'une expérimentation « grandeur nature » au sein de la ville d'Echirolles. Le rapport propose à la fois une méthode pour construire soi-même un système d'évaluation, un classement des principales grilles existantes permettant à une collectivité d'utiliser éventuellement une de ces grilles si elle s'avère adaptée et une mise en pratique concrète à travers l'exemple de la ville d'Echirolles (en cours).
- Une ingénieur élève à l'ENGREF de Clermont Ferrand a effectué un stage en alternance d'octobre 2003 à juillet 2004 sur l'élaboration d'une méthodologie pour concevoir, évaluer et financer les fonctions d'aménagement, d'entretien et de développement des territoires ruraux par les énergies renouvelables : l'exemple retenu a été le bois énergie sur les territoires de montagne. Le travail s'est attaché à décrire les possibilités d'organisation d'un territoire pour négocier cet entretien et les indicateurs permettant d'évaluer l'efficacité et la pertinence économique de cet entretien.
- Un étudiant en doctorat, Aurélien BOUTAUD, en poste depuis fin 2001, pour une durée de trois ans, sur le thème des méthodes d'évaluation et des indicateurs en matière de développement durable pour les collectivités locales, a terminé sa thèse. Basé à Rhônalénergie-Environnement, il a travaillé en synergie avec une équipe de l'Ecole des Mines de Saint-Étienne pour le compte du Grand Lyon et de l'ADEME.

IV. ACTIVITE - ACCOMPAGNEMENT DE MAITRES D'OUVRAGE

4.1. UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE

SIGRE

A la demande du SIGRE, Rhônalénergie-Environnement a aidé à la mise en forme et à l'analyse de 10 ans de politique de maîtrise de l'énergie dans le syndicat, et est intervenue lors de son assemblée générale pour présenter les tendances de la maîtrise de l'énergie dans le contexte actuel.

Collèges de la Drôme

Une étude des consommations des années 2001 et 2002 des collèges du département de la Drôme a été réalisée, en collaboration avec l'ADIL 26.

Collèges du Rhône

Le conseil général du Rhône a confié à Rhônalénergie-Environnement une mission de suivi des consommations d'énergie des collèges du département. L'étude des consommations de l'année 2003 est achevée. Le rapport a été présenté aux services des responsables bâtiments du Conseil Général. Il l'a aussi été de façon plus succincte auprès des chefs d'établissement lors de la réunion annuelle organisée par le conseil général en octobre 2004.

Les résultats des analyses permettent au Conseil Général d'établir des priorités dans sa gestion patrimoniale, dans un souci d'économies d'énergie.

OPAC 38

Rhônealénergie-Environnement a été sollicitée pour participer aux jurys de concours de la réhabilitation de logements de l'OPAC 38 à Vizille.

Une plaquette de présentation de l'opération « La Dentellière » (énergie solaire thermique et photovoltaïque, occultations architecturales, changement d'énergie), a été réalisée pour le compte de l'OPAC 38.

Développement du chauffage urbain

La ville de Vaulx en Velin a lancé une étude sur l'évolution de son réseau de chaleur dans le contexte d'une restructuration forte des zones alimentées par le chauffage urbain dans le cadre des Grands Projets de Villes (GPV). Toutes les variantes possibles seront étudiées, y compris le démantèlement complet du réseau et les conséquences qui en découlent.

Petite cogénération

Les actions de promotion des systèmes de cogénération en région Rhône-Alpes ont été poursuivies. Plusieurs maîtres d'ouvrage ont été conseillés sur l'intérêt de mettre en place un module de cogénération.

4.2. ENERGIES RENOUVELABLES

4.2.1. Production d'électricité sur adduction d'eau potable

Rhônealénergie-Environnement a accompagné le SMARD pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'implantation d'une turbine sur réseau d'adduction d'eau.

4.2.2. Bois énergie

Dans le cadre du PBEDL (Plan Bois Energie et Développement Local), et en liaison avec les acteurs locaux, Rhônealénergie-Environnement accompagne des maîtres d'ouvrage sur des opérations nécessitant une réflexion approfondie, en raison de leur taille ou sur des aspects juridiques ou de montage d'opération.

En Drôme-Ardèche :

Rhônealénergie-Environnement participe au suivi de travaux réalisés par un cabinet d'avocat sur les contrats de vente de combustible bois, piloté par Fibois 07/26.

Rhône

Rhônealénergie-Environnement reste en contact avec l'**Hôpital de Grandris** pour sa chaufferie bois, un relais devrait être mis en place prochainement avec HESPUL. Elle reste aussi en contact avec la coopérative COFORET qui fournit du bois décheté à des particuliers et à deux collectivités, mais n'a pas encore atteint le volume d'activité visé, pour son site.

Vénissieux (69)

La Ville de Vénissieux termine les travaux de réalisation de la chaufferie centrale bois énergie liée à son réseau de chaleur. L'installation, d'une puissance de 12 MW,, permettra la consommation de 30 000 tonnes de bois par an. Elle permettra de couvrir près de 40 % des besoins du réseau de chaleur de Vénissieux qui alimente

notamment 10 000 logements sociaux et plus de 20 équipements collectifs (lycée, cliniques, écoles.....).

La collectivité avait confié à Rhônalénergie-Environnement une mission d'accompagnement, notamment pour l'étude et le montage de la filière d'approvisionnement. L'installation devrait être inaugurée le 17 décembre 2004.

La Duchère à Lyon

En 2000 et 2001, des études de faisabilité ont été menées pour étudier les possibilités de conversion énergétique, en passant du charbon au bois-énergie, de la chaufferie urbaine de la Duchère à Lyon. La Ville a pris la décision de réaliser une chaufferie biomasse. Le montage financier de l'opération a été engagé et des subventions ont été attribuées par l'ADEME et la Région. Une consultation a permis de retenir un groupement d'entreprises pour la réalisation des travaux.

Les travaux démarreront par une phase de démontage des équipements en place, ils devraient se dérouler sur deux ans et se terminer normalement en 2006. Rhônalénergie-Environnement a accompagné la Ville de Lyon dans le montage définitif de l'opération ainsi que dans le montage de la filière d'approvisionnement en combustible; elle sera présente pendant la réalisation des travaux.

Villefranche sur Saône

Il a été décidé de la réalisation d'une opération de chaufferie bois de 4MW sur le réseau de chaleur de Villefranche. Cette opération devrait normalement entrer en réalisation fin 2005, la consultation de maîtrise d'œuvre étant en cours. Rhônalénergie-Environnement accompagne le Maître d'ouvrage dans la réalisation et dans le montage définitif de l'opération ainsi que de sa filière d'approvisionnement en bois-énergie.

Parc Industriel de la Plaine de l'Ain

Le Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain avait décidé en 2002 d'engager la réalisation d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois de forte puissance (12 MW) pour les besoins en vapeur de cinq industriels présents sur le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (01). Les entreprises de travaux et le fermier ont été retenus. Cependant, du fait du désistement de trois industriels et d'une forte concurrence énergétique locale, l'opération n'a pas été engagée.

Si la réalisation de cet équipement était confirmée, cela permettrait chaque année la valorisation de 30 000 tonnes de bois et la substitution d'environ 80 000 MWh PCS de gaz naturel, soit une réduction d'émission de gaz à effet de serre de 16 000 tCO₂ par an.

Ce dossier montre la difficulté de développer des solutions bois-énergie en milieu industriel, dans un contexte d'ouverture des marchés de l'énergie intervenue le 1^{er} juillet 2004.

L'opération est mise en suspens, depuis l'été 2004.

Bourg-en-Bresse

L'office de logements sociaux de Bourg-en-Bresse a demandé à Rhônalénergie-Environnement de l'accompagner pour reconsidérer l'approvisionnement énergétique de son réseau de chaleur. Une chaufferie bois de 4 MW de puissance a été décidée. La consultation des entreprises est en cours, les travaux doivent démarrer en février 2005 pour une mise en service progressive fin 2005. Cet équipement permettra chaque année la valorisation de 8 000 tonnes de bois.

Andrézieux Bouthéon

Une étude de faisabilité est en cours ; l'opération envisagée consiste en la réalisation d'un réseau de chaleur de 1,5 km raccordant 15 bâtiments et alimenté par une chaufferie centrale au bois-énergie d'une puissance de 6 MW.

4.2.2. Eolien

Les élus de la **Communauté de Communes du Val de Drôme** ont demandé à Rhônalénergie-Environnement de les accompagner dans un travail d'analyse et de planification du développement de l'éolien sur leur territoire. Les premières réunions avec les élus de la CCVD ont permis de cadrer le travail, de prendre en compte leurs attentes et de les informer sur le sujet de manière générale. Une visite de site dans les Corbières est prévue en décembre. Une consultation pour le travail de cartographie a permis de retenir un bureau d'études qui est en train de réaliser une cartographie détaillée des potentiels de développement.

Plusieurs contacts ont eu lieu avec la **Communauté de Communes du Pays de Romans** (CCPR) qui s'interroge sur le développement de l'éolien sur son territoire, notamment une présentation de la démarche en cours avec la CCVD.

4.2.3. Biogaz

Fin 2004, Rhônalénergie-Environnement a démarré une action d'accompagnement d'industriels dans la réalisation d'études de faisabilité de valorisation de biogaz produit par des centres d'enfouissement technique avec l'objectif de réalisation de nouvelles opérations de valorisation sous forme d'électricité ou de chaleur.

4.3. LES AGENDAS 21 LOCAUX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN RHONE-ALPES

Réseau SCET- SEM

A la suite de certaines analyses menées sur des projets de la SERL notamment en collaboration avec la SCET, Rhônalénergie-Environnement a été sollicitée par Territoires 38 pour procéder à l'analyse de deux opérations, à la mise en place d'une formation puis à l'élaboration d'une stratégie de développement durable permettant par la suite aux ACO de disposer d'une trame d'intégration leur permettant la prise en compte du développement durable dans leurs nouvelles opérations.

Les deux opérations ont été analysées au regard des critères du développement durable et un vade-mecum ainsi qu'une charte type (annexée au contrat de cession des parcelles) sont actuellement en cours de validation. Sur cette base, une formation des ACO au développement durable se tiendra à Territoires 38 début 2005.

D'autres contacts ont été pris par ailleurs auprès de différentes SEM et des propositions ont été faites afin de les sensibiliser à ces problématiques et les engager concrètement en matière de développement durable.

Agenda 21 d'Echirolles (38)

Suite à la publication au printemps 2004 de l'A21 d'Echirolles et à la mise en œuvre des actions qui relèvent du développement durable, des réflexions sur la mise en place d'un système d'évaluation ont démarré.

Agenda 21 de Fontaine (38)

Le conseil municipal a délibéré fin mai 2002 en faveur de l'élaboration d'un Agenda 21 local qui devra asseoir et enrichir les études et projets en cours. Il s'agit notamment du projet de ville et de l'élaboration du PLU.

Depuis mi-septembre 2003, une personne a été recrutée par la ville pour assurer la mise en œuvre de la démarche. La cellule opérationnelle a déjà défini un certain nombre d'orientations relatives à la méthode d'état des lieux qui est en cours de réalisation en interne par la chargée de mission Agenda 21. Une relecture, au regard du développement durable, du premier jet de rédaction du PLU de la ville a été effectuée par Rhônalpénergie-Environnement.

Deux enquêtes en direction de la population d'une part et des acteurs économiques d'autre part se sont déroulées en Mai 2004.

La ville a effectué son diagnostic interne en utilisant la méthode de Rhônalpénergie-Environnement.

Le Forum constitué sur la base du Comité d'habitants pré-existant a tenu sa première séance de réflexion sur l'Agenda 21 le jeudi 4 novembre 2004.

Une demi-journée de sensibilisation des services a été organisée le 16 novembre avec en libre accès des expositions, tables-rondes, groupe de travail interne.

Agenda 21 d'Aix les Bains (73)

Un état des lieux a été réalisé en interne (collecte de données et rédaction de fiches) par deux stagiaires entre mars et août 2003.

Le bureau d'études recruté à l'automne 2003 a évalué les fiches actions recensées et a administré une enquête en micro-trottoir fin mai début juin 2004.

Cet été un travail particulier d'observation et de projection de l'image de la ville a été animé auprès des enfants des centres de loisirs. Ces travaux croisés avec ceux de l'enquête micro-trottoir font l'objet d'une exposition dont le vernissage a eu lieu le 4 octobre.

Les résultats de ces travaux ont été exposés en cellule opérationnelle le 14 octobre 2004 en présence du maire de la ville.

Une sensibilisation des agents est en cours d'organisation qui pourrait être suivie d'une formation.

Les premiers éléments de communication en direction des citoyens ont été avancés et le Forum devrait être réuni pour sa première séance le 13 décembre 2004.

Agenda 21 d'Annemasse (74)

Le Forum 21 a pu partager l'état des lieux de la commune de février à juin et formuler des propositions de septembre à décembre 2003. Les derniers forums se sont déroulés début février 2004. Le rendu des travaux a été présenté aux élus et a été relu par les services pour ajustement.

Une réunion élus-personnel municipal le 8 novembre est consacré à la validation du plan d'action final. Cette séance pourra être suivie d'une restitution en conseil municipal et d'une délibération sur les grands axes d'intervention de l'Agenda 21.

Le comité de pilotage a aussi réfléchi à "l'après forum", notamment à la manière de pérenniser la dynamique de concertation engagée pendant le processus

d'élaboration de l'Agenda 21. Par ailleurs, la mise en place d'une démarche interne d'intégration des principes de développement durable dans la gestion des services devrait débiter par l'élaboration d'un Plan de Déplacement Administration.

Agenda 21 de Crest (26)

L'Agenda 21 de Crest poursuit son élaboration. Le bureau d'études a rédigé le pré-diagnostic des politiques de la ville, passées au crible du développement durable et l'état des lieux de la ville. Les résultats de l'enquête (échantillon représentatif de la population de 500 personnes environ) sur les attentes des Crestois en matière de développement durable ont été présentés en municipalité. Les forums ont été constitués et les deux séries d'ateliers permettant la validation de l'état des lieux et de formuler les propositions d'actions ont eu lieu.

Une présentation des discussions issues des ateliers a été faite en forum (réunion plénière) en présence du Maire. Les propositions issues des ateliers sont désormais soumises aux services avant d'être à leur tour soumises aux élus pour hiérarchisation avant mise en œuvre. L'agenda 21 de Crest devrait ainsi normalement pouvoir être publié au cours du premier semestre 2005.

Agenda 21 de Feyzin (69)

La ville de Feyzin poursuit l'élaboration de son Agenda 21. Dans un premier temps elle a mis en place une « cellule opérationnelle », structure de suivi et de contrôle de son Agenda 21 réunissant, sous couvert du Maire, l'élue en charge du dossier et l'ensemble des services impliqués sous l'égide de la Direction Générale.

Une consultation très ouverte de sélection du bureau d'études en charge de l'élaboration de l'Agenda 21 a également eu lieu, permettant l'engagement de l'état des lieux initial et du pré-diagnostic qui ont été rendus et validés.

Après de nombreuses discussions, les élus se sont fortement impliqués dans le dossier en particulier en ce qui concerne les questionnaires (destinés à la population et aux entreprises). Près de 250 personnes (plus de 10 % des foyers) ont répondu au questionnaire qui est en cours de dépouillement.

La concertation directe avec la population est par ailleurs bien engagée puisque la première série d'ateliers et de forum s'est achevée à la fin du premier semestre 2004. La poursuite des discussions est prévue et programmée à partir de novembre 2004 à travers la deuxième série d'ateliers qui permettront cette fois d'identifier et de débattre des propositions d'actions.

Agenda 21 du Syndicat d'Aménagement du Trièves (38)

Le SAT a délibéré pour l'engagement de son A21. La démarche est particulièrement remarquable parce qu'elle concerne un territoire rural de trois communautés de communes très soucieuses de la protection de leur environnement, d'une déclinaison opérationnelle et rapide des actions du développement durable sur le terrain et d'une association de la population dans la concertation sur le projet. Le SAT est en train de finaliser son état des lieux et son pré-diagnostic qui seront tous deux présentés non seulement aux élus du SAT mais également à l'ensemble des élus du territoire avant l'engagement en 2005 de la phase active de concertation avec la population.

OPAC 38

Depuis 2002 l'OPAC 38 poursuit la réalisation de son Plan de Développement Durable, véritable « Agenda 21 » de la structure intégrant ses préoccupations dans ses différents métiers. A la suite d'une première version interne, il a été décidé

d'ouvrir la démarche à l'ensemble des locataires (22 000 logements) de l'OPAC. Une consultation a permis de recruter un bureau d'études qui a proposé une méthode permettant d'associer le plus grand nombre sur ce territoire très étendu, selon une méthode d'animation originale (enquêtes, exposition, rencontres, vidéo-paliers, concertation). Parallèlement, une formation sur le développement durable de l'ensemble du personnel a été mise en place (HQE, renouvellement urbain et concertation). L'intérêt des habitants est manifeste puisque par exemple l'enquête des locataires qui avait été lancée en décembre et janvier, a connu un taux de retour exceptionnel car près de 6 000 locataires ont répondu (sur les 21 000 logements de l'OPAC). Les vidéo-paliers réalisées ont été projetées sur les façades d'immeubles. Les différents forums et ateliers thématiques auprès des partenaires et des locataires ont eu lieu depuis novembre 2003 et pendant l'essentiel de l'année 2004. L'OPAC dispose désormais d'un recensement complet des actions possibles dont la mise en œuvre va être soumise au Conseil d'Administration.

4.4. ACTIONS EN DIRECTION DES PARCS NATURELS REGIONAUX

Rhônealpennergie-Environnement a conduit les actions suivantes :

Parc Naturel Régional du Vercors

Rhônealpennergie-Environnement a réalisé les actions suivantes en lien avec le Parc naturel régional du Vercors :

- Apport d'une aide durant le premier semestre 2004 pour pallier l'absence du chargé de mission énergie du Parc et continuer les dossiers en cours.
- Contribution à la conception d'un espace info du Parc au Col de L'Arzelier, dans le Trièves consacré aux énergies renouvelables, leurs places et leur impact sur la vie et le développement du territoire.
- Appui à la réflexion de la commune de Treschenu sur la reconstruction, sur un modèle de haute qualité environnementale, d'un hameau abandonné en forêt domaniale proposé par l'association Ecoamo.
- Préparation et organisation le 15 mai 2004 d'une journée de réflexion des élus du Parc sur l'énergie éolienne et sa place potentielle dans le développement du territoire.
- Représentation du Parc à une rencontre-formation de la Fédération des Parcs naturels régionaux sur l'éolien en juin dans le Nord-Pas de Calais.
- Appui à la communauté de communes du Vercors Drômois pour la mise en place d'une étude d'opportunité sur l'éolien qui a été confiée au Ceder.
- Mobilisation des fonds d'un programme européen (Windharvest) pour intégrer la dimension éolienne dans les chartes paysagères du Parc.
- Travail au renouvellement des missions des associations Ageden et Adil26.
- Représentation du Parc auprès de ses partenaires, notamment l'ADEME et la Région Rhône-Alpes.

- Soutien à la commune de Vassieux dans l'audit énergétique de ses deux réseaux de chaleur et dans les négociations pour régler les problèmes liés à certaines défaillances techniques.
- Préparation et animation des réunions de la commission énergie en lien avec la vice-présidente chargée de l'énergie.
- Travail à la mise en place des critères énergie dans les concours HQE lancés dans le cadre du programme « Habiter en Montagne », et à divers petites actions du Parc.

Rhônealpennergie-Environnement poursuit les programmes **Renet 100** et **Promote100** pour la mise en place d'une stratégie vers les 100% énergies renouvelables et l'animation des acteurs du territoire pour cet objectif.

- La création d'un Club énergies renouvelables lié au territoire Parc est en cours et des réunions sont organisées avec un premier thème de mobilisation sur les biocarburants (huiles végétales pures). Ce club n'est pas un outil technique, mais un lieu d'échanges sur les actions que peuvent développer les acteurs du territoire et le soutien dont ils ont besoin en terme d'outils, de financement ou d'organisation. Ceci s'inscrit également dans le cadre d'une mobilisation des élus pour un positionnement fort du Parc sur les énergies renouvelables lors du renouvellement prochain de sa charte. Deux réunions qui ont déjà eu lieu à Die et Saint Martin en Vercors, en mobilisant une quarantaine de personnes qui ont aidé à organiser des actions concrètes : récupération d'huiles usagées, équipement de véhicules, et vont déboucher sur des propositions d'organisation plus structurée.
- Les pages énergies du site du Parc sont en cours de construction. Elles comprennent une histoire de l'énergie sur le territoire, un observatoire de l'énergie interactif, un espace club énergies renouvelables et un espace évènementiel et partenarial.
- Des documents sur le bois-énergie ciblés vers les agriculteurs, les acteurs du tourisme et les acteurs forestiers ont été élaborés et leur publication est en cours. Ils comprennent quelques informations techniques, mais surtout une réflexion sur les enjeux des différents acteurs et du territoire.
- Une journée de bilan, de mobilisation et de propositions sur le développement de la filière bois-énergie est en préparation pour le début 2005. Elle fera le point des difficultés des petites communes à mener des projets de réseau et à valoriser le bois local issu directement de la forêt.
- Une journée de formation sur la maîtrise des énergies et le développement des énergies renouvelables pour les centres de vacances et les acteurs du tourisme a lieu le 9 décembre, avec l'appui de l'AGEDEN et l'ADIL 26.
- Des analyses d'opportunités (8) ont été réalisées par l'AGEDEN et l'ADIL 26.

Parc Naturel Régional du Pilat

Après avoir fortement contribué à la rédaction du dossier de candidature du Parc, Rhônealpennergie-Environnement poursuit son assistance sur l'étude pré-opérationnelle de l'OPATB (opération programmée d'amélioration thermique et énergétique des bâtiments). L'étude a été lancée en mars 2004. Le volet diagnostic a été présenté par le cabinet AERE en juin et le dispositif pré-opérationnel en octobre

à la Maison du Parc à Pélussin en présence du comité de pilotage. Rhônalénergie-Environnement participe également aux réunions techniques intermédiaires.

L'agence a accompagné le programme du Parc sur les chantiers expérimentaux de déchetage. Plusieurs ont été effectués sur les forêts incendiées, les chablis de la tempête de 1999, sur des éclaircies tardives ou usuelles de plantations régulières résineuses et sur l'expérimentation d'un stockage à l'air libre. Ces chantiers ont largement contribué à l'organisation des acteurs et à la consolidation de leurs savoir-faire. Rhônalénergie-Environnement aide le Parc à la réalisation d'une plaquette d'information sur les résultats de cette action.

L'agence régionale participe au comité de pilotage bois-énergie du Parc et à la définition de nouvelles actions dans ce domaine.

Rhônalénergie-Environnement accompagne l'animation du volet de réhabilitation énergétique du patrimoine hydraulique du territoire du Parc et le groupe de travail pour l'élaboration d'une méthodologie d'intervention sur un site hydraulique avec une vision globale et transversale des problèmes dans le cadre du programme Leader+. Plusieurs projets sont en cours : Bourg-Argental, St Julien Molin-Molette, La Terrasse sur Dorlay.... L'agence travaille au montage d'un dossier pour compléter cette action par une association des habitants à l'élaboration des projets et une cartographie des enjeux sur le territoire Parc. Rhônalénergie-Environnement accompagne le Parc dans la recherche d'appui financier auprès de la DIREN, de l'Ademe et du programme européen SPLASH pour ces réalisations.

Rhônalénergie-Environnement a travaillé sur l'organisation d'une soirée d'information à destination des élus sur l'énergie éolienne à la demande du Parc le 23 mars 2004. Celle-ci a réuni une quarantaine de personnes et entraîné de vifs débats. L'objectif de cette réunion était d'apporter aux élus un premier niveau d'information sur l'énergie éolienne et ses conditions d'acceptation sur le territoire d'un Parc naturel régional, de poser les premières bases d'une méthode de travail collective et partenariale à ce sujet.

Parc Naturel Régional de Chartreuse

Rhônalénergie-Environnement poursuit le travail sur le programme européen INTERREG III A, ALCOTRA en partenariat avec la région Ligurie. L'objectif est d'étudier les conditions d'utilisation des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie pour une bonne gestion et un bon entretien d'un territoire fragile. Les différents points de travail réalisés en 2004 sont les suivants :

- La réalisation du bilan énergétique a été finalisée par le bureau d'études AERE et présenté au bureau du Parc le 29 novembre. Le recensement des installations énergies renouvelables a été fait par les associations départementales ASDER et AGEDEN. Le potentiel énergies renouvelables est en cours de réalisation par Rhônalénergie-Environnement.
- Rhônalénergie-Environnement travaille sur l'élaboration d'un guide d'orientation pour l'utilisation et la gestion des énergies renouvelables dans des espaces protégés. Une première version a été finalisée.
- Un rapport intermédiaire a été réalisé au mois de septembre.

- Des réunions sur la filière Bois-énergie ont été menées sur le Parc, notamment sur le secteur de La Bauche ainsi que sur la Communauté de Communes des Balcons du Sud Chartreuse. Ces réunions permettent une réflexion et un travail de concertation sur l'organisation de la filière bois-énergie sur le Parc (organisation des aires de stockage, utilisation du matériel...).
- Les chantiers tests de déchiquetage, prévus dans le programme comme « actions pilotes », ont été identifiés lors de plusieurs réunions du comité de pilotage « bois-énergie » menées par Rhônalpénergie-Environnement. Les premiers chantiers, de type agricole, ont eu lieu le 30 avril à Saint Pierre de Chartreuse et au Sappey en Chartreuse. Cette journée a permis une première évaluation sur la faisabilité technico-économique des actions liées au bois énergie dans le cas de l'entretien de haies agricoles.
- Le chantier de déchiquetage de type forestier a eu lieu le 27 octobre. Un cahier des charges (avec clauses administratives et techniques) a été rédigé de manière novatrice par Rhônalpénergie-Environnement : en effet les différentes prestations de ce chantier (travaux d'exploitation forestière, transport et déchiquetage) ont été rassemblées en une seule offre. Cet appel d'offre groupé a été lancé début septembre. Le bois a été déchiqueté et stocké sous forme de plaquettes sur la commune de Saint Thibaud de Couz (73). Ce combustible sera utilisé dans les chaufferies communales de Saint Thibaud de Couz et de Saint Cassin. Ce chantier est aussi l'occasion de tester une nouvelle méthode (utilisée en Suisse et en Autriche) pour le séchage de plaquettes de bois déchiqueté: Celles ci sont stockées sur une plate forme en extérieur sous une bâche de protection spéciale auto transpirante. Un suivi régulier sera effectué par l'ASDER et Rhônalpénergie-Environnement.
- Ces chantiers permettent de déterminer quels sont les facteurs freins et quelles sont les conditions optimales de réalisation (à partir d'indicateurs identifiés). Ce sont des chantiers de démonstration qui ont pour but une sensibilisation du public et des professionnels à propos du bois énergie. Lors de la première journée, une trentaine de personnes étaient présentes et environ 80 personnes sont venues assister au déchiquetage lors du second chantier.
- Un échange avec nos partenaires italiens de la Région Ligurie s'est déroulé les 23 et 24 septembre sur le Parc naturel régional de Chartreuse. Ces deux journées ont été l'occasion de faire un point d'avancement technique et administratif sur le programme, ainsi que de présenter les différents outils et les méthodes adoptées par chacun des partenaires pour développer les énergies renouvelables dans des espaces protégés et sensibles. L'invitation d'élus italiens et d'élus chartrousis à des visites de terrain a permis des échanges d'expériences très intéressants et enrichissants.
- Lors de ces deux journées, deux chaufferies bois ont été visitées : une chaufferie individuelle chez un agriculteur autoproducteur de bois et une chaufferie communale chauffant la salle polyvalente, l'école et la mairie. Une démonstration de déchiquetage a eu lieu. La visite de la Maison des énergies à Chambéry et de l'unité de méthanisation de l'Abbaye de Tamié ont clôturé ces journées.

Rhônalpénergie-Environnement accompagne également le travail de préparation du Parc pour le renouvellement de la Charte dans le domaine de l'énergie.

Des plaquettes de sensibilisation et d'information sur l'énergie éolienne et sur la méthanisation à destination des Parcs naturels de la Région Rhône-Alpes ont été réalisées par Rhônalénergie-Environnement dans le cadre du projet européen (Opet Res-e).

Fédération Nationale des Parcs

Rhônalénergie-Environnement participe aux groupes de travail de la Fédération nationale des PNR sur l'énergie et est membre du comité de rédaction de la lettre sur l'énergie qu'elle publie.

Elle a participé et est intervenue sur les énergies renouvelables aux journées de formation HQE pour l'ensemble des Parcs dans le Parc naturel régional des Landes de Gascogne.

Rhônalénergie-Environnement participe et est intervenue lors de journées organisées par la Fédération nationale des Parcs les 1 et 2 décembre sur le Parc de Chartreuse sur le thème : « Diagnostic énergétique territorial et Parcs naturels régionaux : quelle méthode pour quelle ambition ? ».

V. ACTIVITE - ACCOMPAGNEMENT DE PROGRAMMES OU D' ACTIONS COLLECTIVES SUR UN TERRITOIRE

5.1. ACTIONS LIEES A L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE ET AUX ENERGIES RENOUVELABLES

Le réseau des CMCQE

Pour le compte de l'ARRA HLM, en partenariat avec Habitat et Territoires Conseil (HTC), Rhônalénergie-Environnement anime la démarche d'assistance et de formation du réseau des Chargés de la Maîtrise des Charges et de la Qualité Environnementale (CMCQE).

Les organismes inscrits dans la démarche représentent 11 organismes HLM : Actis, HALPADES, Loire Habitat, OPAC 38, OPAC 74, OPAC de Chambéry, OPAC de l'Ain, OPAC du Grand Lyon, OPAC du Rhône, Pluralis, OPAC de Vienne, en plus de l'Union régionale C.L.C.V.

A la suite de l'élaboration des outils de recueil de données sur la qualité environnementale, Rhônalénergie-Environnement a demandé à chaque CMCQE de travailler à la recherche des informations dans son organisme. La difficulté est le manque de temps disponible pour les CMCQE qui ont, en priorité, leurs missions et tâches de base à assurer. Les informations n'ont donc pas été fournies pour tous les organismes et seuls 6 organismes semblent véritablement suivre activement la démarche. Du retard a donc été pris dans le déroulement initialement prévu et la synthèse des informations n'a pas pu être effectuée ni par HTC, ni par Rhônalénergie-Environnement. La démarche doit être relancée avec l'ARRA prochainement afin d'impliquer plus fortement les Directions des organismes.

Plusieurs journées de formation et d'échange ont été proposées en 2004 par Rhônalénergie-Environnement :

- journée sur l'entretien des parties communes et les économies d'eau (17 février)
- ½ journée sur le solaire thermique dans le logement social (9 juin 2004)

- ½ journée sur l'électricité dans les parties communes (23 juin 2004)
- ½ journée sur les contrats de chauffage (30 juin 2004).

Plan bois régional

Rhônealénergie-Environnement contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique régionale concernant le bois-énergie en participant au plan bois régional, en accompagnant à leur demande les acteurs du plan bois sur le montage de cahier des charges et en apportant des conseils techniques...

Rhônealénergie-Environnement participe aussi aux plans bois départementaux du Rhône et de l'Isère.

Dans ce cadre, l'ADEME a missionné Rhônealénergie-Environnement pour réaliser trois dossiers concernant le bois énergie (cf. §3.1).

Cogénération

Dans le cadre de la convention avec l'ADEME, une deuxième journée de formation destinée aux Espaces Info Energie concernant la petite cogénération a été réalisée le 27 février 2004 à Grenoble dans les locaux de GEG. L'objectif a été de poursuivre la formation des conseillers, avec un accent sur les modules de cogénération. La journée a permis d'entendre des exploitants, des fournisseurs de module de cogénération et de visiter trois modules à Grenoble (deux installations de GEG (5.5 kWél et 300 kWél) et une à l'IUT de Grenoble de 17 kWél)).

Le groupe de travail « Petite cogénération » s'est réuni pour faire le point sur le développement de la petite cogénération et le contexte actuel qui, il faut le constater, est peu favorable. Le nombre de projets réalisés en 2003 a encore baissé. Le projet de création d'un site Internet sur la petite cogénération, qui s'inscrit dans la convention avec l'ADEME, a été présenté. Son objectif est d'expliquer dans des termes assez simples le principe de la cogénération, ses applications et sa mise en œuvre. La gamme des modules de cogénération disponibles et des exemples d'installations existantes alimenteront une base de données mise en ligne sur le site. Le site est en train d'être finalisé dans sa première version.

5.2. ACTIVITES ET PROJETS EUROPEENS

5.2.1. Projets en cours

Les missions se déroulent dans le cadre des programmes SAVE, ALTENER et 6ème PCRD (Programme Cadre de Recherche et de Développement). Rhônealénergie-Environnement est leader ou partenaire :

5.2.1.1 Utilisation rationnelle de l'énergie :

INTEREB

Ce projet européen vise à mettre en œuvre un outil pour déterminer les potentiels d'économie d'énergie dans la rénovation des logements dans un périmètre donné.

Une réunion de travail a eu lieu à Varsovie en juin, qui a permis de préciser certains aspects techniques. Une méthodologie a été définie pour la France, et devrait être

finalisée après un test sur un quartier de la ville d'Echirolles, où va avoir lieu une OPATB.

Un comité consultatif local a été mis en place avec l'ALE de Grenoble. Une première réunion de ce comité a eu lieu en septembre, en présence d'une quinzaine de personnes.

PROMENLAB

Dans le cadre de ce projet européen visant à faire la promotion de la labellisation énergétique volontaire des bâtiments, sur le principe de l'étiquette énergie, plusieurs réunions du comité de pilotage ont eu lieu, réunissant le Grand Lyon, l'ALE, des représentants des artisans et entreprises, des consommateurs, des copropriétés, l'ANAH et l'ADEME.

La forme de présentation du « Passeport énergie » a été finalisée, ainsi que la méthodologie pour l'établissement de ce document, qui nécessite environ une demi-journée de travail par bâtiment. 40 passeports ont été élaborés, et une réflexion est actuellement en cours avec le Grand Lyon pour la poursuite de ce programme. Des conférences de présentation des résultats ont eu lieu au niveau européen le 29 novembre 2004 à Paris et au niveau régional le 15 décembre 2004 à Lyon.

Au niveau européen, les partenaires ont mis en place leurs labels et leurs méthodologies.

5.2.1.2 Energies renouvelables :

SOLTHERM

Ce projet a pour but de promouvoir le solaire thermique à l'échelle des régions européennes dont la région Rhône-Alpes pour la France.

La septième édition de la « Lettre Soltherm », lettre électronique d'information destinée aux professionnels du bâtiment, du solaire et de l'énergie, est parue en février 2004. Cinq "Compléments à la lettre Soltherm" ont été diffusés de décembre 2003 à juin 2004 pour informer sur les appels d'offres en cours.

Les échanges d'expériences prévus dans le cadre de ce projet avaient permis de présenter des campagnes de communication locales sur le solaire thermique réalisées aux Pays-Bas. La Ville de Romans (Drôme), accompagnée par Rhônalpennergie-Environnement, a repris cette idée, et a organisé, de juin à décembre 2004 une campagne de promotion pour les chauffe-eau solaires individuels (CESI) sur son territoire. Plusieurs partenaires techniques et financiers se sont associés à cette opération : ADIL26, CAPEB, ADEME, Conseil Régional, Conseil Général...

La Ville de Romans propose une subvention spécifique de 300 € en complément des aides existantes, et de nombreuses actions de communication sont réalisées : diffusion de l'information par la presse locale et municipale, campagne d'affichage dans la ville, diffusion de dépliants d'information, organisation de réunions publiques, visites d'installations, exposition itinérante, présence à la foire de Romans en octobre 2004.

Les résultats sont encourageants puisque le parc de CESI installés devrait plus que doubler au cours de l'opération (17 CESI installés avant le 1^{er} juin 2004, 25 nouveaux CESI commandés pendant les 4 premiers mois de la campagne). L'objectif de 30 nouveaux CESI sur la ville de Romans durant les 7 mois de l'opération devrait être atteint, voire dépassé.

Cette opération expérimentale montre l'efficacité d'une appropriation locale de la promotion du solaire thermique et incite à proposer aux partenaires potentiels de multiplier ce type d'opération sur d'autres territoires.

Le projet SOLTHERM a été récompensé d'un prix dans le concours pour le décollage des énergies renouvelables en Europe, initié par la Commission Européenne. L'agence a participé à la remise de ce prix lors de la conférence sur le « Développement des énergies renouvelables : Une option politique intelligente » à Berlin en janvier 2004. La Région Rhône-Alpes a, par ailleurs, présenté lors de cette conférence les résultats de sa politique en faveur des énergies renouvelables.

CLIMASOL

Le projet CLIMASOL vise à promouvoir le savoir-faire concernant le refroidissement passif et les techniques de climatisation solaire qui restent relativement méconnues aujourd'hui. Ce projet, dont Rhônalénergie-Environnement est le leader, regroupe 9 partenaires issus de 7 pays, dont 5 pays méditerranéens, ainsi que l'Autriche et l'Allemagne.

Au niveau régional :

- La rencontre de maîtres d'ouvrages potentiellement intéressés par cette technologie se poursuit. Une vingtaine d'entre eux ont été contactés ou rencontrés.
- Trois études de faisabilité étaient initialement prévues dans le programme de travail. Quatre sont aujourd'hui terminées (extension des locaux du SIEL, laboratoire de glaciologie de Grenoble, CAUE de Valence et ENTPE de Vaulx en Velin).
- Le SIEL a délibéré dans le sens de passer à une phase de réalisation, avec un premier avis positif des financeurs potentiels lors de la présentation des résultats.
- Les responsables du laboratoire de glaciologie vont proposer au maître d'ouvrage (CNRS) la mise en œuvre des recommandations semi-actives (sur-ventilation nocturne) et d'une climatisation solaire complémentaire.
- La version française de la brochure sur la climatisation solaire est disponible et sa diffusion a débuté lors du colloque « Solaire attitude » organisé par Enerplan les 14 et 15 octobre à Paris.
- Une formation sur le confort d'été et la climatisation solaire a été réalisée pour les Espaces Info Energie le 12 juillet, une autre formation pour les bureaux d'études et architectes est en cours de préparation pour début 2005.
- Différentes réunions d'information sur la climatisation solaire ont été organisées : pour le personnel du SIEL, pour les établissements de santé de la Loire en partenariat avec Hélios, pour le groupe régional des AITF.
- Rhônalénergie-Environnement est intervenue lors de deux colloques sur ce thème : le salon EcoTech organisé par le CEDER et le colloque Solaire Attitude organisé à Paris par Enerplan.
- Un colloque est prévu lors du salon Energies Renouvelables 2005.

Au niveau européen :

Rhônealénergie-Environnement poursuit le travail de coordination de l'ensemble des partenaires.

La version anglaise de la brochure d'une trentaine de pages destinée aux maîtres d'ouvrages est finalisée et sera prochainement disponible sur le site de Rhônealénergie-Environnement.

OPET RES-e

La directive européenne RES-e demande aux états membres de développer la production d'électricité d'origine renouvelable. Le projet OPET-RES-e s'inscrit dans cette démarche, en associant 18 partenaires européens ; il est piloté par l'agence de l'énergie de Haute Autriche : O Ö ESV.

Le travail s'est achevé en 2004 par :

- la réalisation d'études d'opportunités pour l'installation d'une microcentrale hydraulique sur un réseau d'eaux usées de la Ville de Sallanches (74), pour l'augmentation de puissance sur l'installation existante de Megève (74) et la réhabilitation d'un site hydraulique à Saint-Julien-Molin-Molette (42), avec EE74 et Héliosé.
- L'accompagnement de l'étude sanitaire sur le projet de microcentrale sur adduction d'eau potable pour la Ville de Firminy qui servira de référence au niveau du ministère pour de nouvelles installations.
- L'organisation de séminaires et ateliers de travail sur l'achat d'électricité verte, sur les problèmes rencontrés pour le photovoltaïque raccordé au réseau, et sur la pile à combustible à partir d'hydrogène renouvelable.
- L'édition de différents documents (réédition du guide Perséus, plaquette éolien et biogaz dans les parcs naturels régionaux)

GREENEFFECT

Ce projet a pour objectifs principaux la réalisation d'audits MDE à l'aide d'une méthodologie simple basée sur des ratios dans des bâtiments tertiaires de bureau et l'incitation à l'achat d'électricité verte par les utilisateurs de ces mêmes bâtiments. La collaboration avec l'ALE de Grenoble et GEG, a permis notamment d'organiser le 20 avril à Grenoble une demi-journée d'information sur la MDE dans le tertiaire et de présenter le projet incitant la trentaine de personnes présentes à s'y impliquer.

En Rhône-Alpes cinq audits sur des bâtiments tertiaires ont été réalisés avec l'aide de GEG et de l'ALE de Grenoble. Les résultats ont été présentés aux responsables des bâtiments en même temps qu'une information sur l'électricité verte. Un site internet sur le projet a été ouvert : www.greeneffect.org. La synthèse des résultats présentant la cinquantaine de bâtiments audités, réalisée avec les partenaires européens sera disponible début 2005. Début 2005 un séminaire sur la MDE dans les bureaux et l'électricité verte sera organisé à Grenoble.

ALPENERGYWOOD (INTERREG Espace Alpin)

Il s'agit d'un programme INTERREG III piloté par l'Institut Technique Européen du Bois énergie (ITEBE) qui rassemble 5 pays de l'Arc Alpin. Son objectif est de mieux faire connaître le bois énergie et de permettre des échanges d'expérience au niveau européen. En France, Rhônealénergie-Environnement est sous-traitant de l'ITEBE au même titre que d'autres partenaires de Rhône-Alpes, Franche-Comté et Alsace.

Sur 3 ans, son travail, en complémentarité des actions entreprises en Rhône-Alpes par les autres partenaires du projet, consiste à :

- Participer à des rencontres professionnelles organisées par l'AJENA sur la thématique des réseaux de chaleur ruraux ;
- Alimenter le serveur de l'ITEBE sur les documents bois-énergie produits en Rhône-Alpes ;
- Centraliser les informations et évènements de Rhône-Alpes puis fournir la matière pour la newsletter publiée tous les trois mois ;
- Proposer de nouveaux sites pour la route du bois-énergie et organiser les inaugurations ;
- Organiser deux formations sur le bois énergie : une pour les accompagnateurs de projets bois-énergie et les bureaux d'études, et une autre pour les maîtres d'ouvrage. Une formation de 3 jours est en cours pour les bureaux d'étude fin 2004 début 2005.
- Organiser une conférence, dont la thématique sera probablement sur le granulé de bois.

LOCAL AND INNOVATIVE BIODIESEL

Ce projet qui regroupe onze partenaires européens, dont 6 agences locales et régionales de l'énergie a débuté en février 2004 pour une durée de deux ans. Son objectif est de promouvoir l'implantation d'unité de fabrication de biodiesel à partir d'huiles alimentaires usagées.

En région Rhône-Alpes, il vise à étudier le gisement d'huiles alimentaires usagées, les possibilités de mise en place d'une collecte ainsi que la valorisation sous forme de biodiesel. Les partenaires du projet se sont rencontrés trois fois au cours de l'année 2004. La dernière réunion s'est déroulée à Toledo (Espagne) les 22 et 23 novembre 2004, elle avait pour objectif de présenter le travail réalisé par chaque partenaire et de visiter l'unité de fabrication de biocarburant à partir d'huiles alimentaires usagées de Toledo.

Une première estimation du gisement disponible en Rhône-Alpes a été réalisée. Les travaux concernant l'étude de la mise en place de la collecte et l'étude de faisabilité d'implantation d'une unité de biocarburant se poursuivent.

Des contacts ont été établis avec la Savoie et son Conseil Général, l'IFP et Biocarb, entreprise Suisse de fabrication de biocarburant à partir d'huiles alimentaires usagées, pour ces études.

ALPINE WINDHARVEST (INTERREG Espace Alpin)

Ce projet d'étude des contraintes de développement de l'énergie éolienne dans l'espace alpin est mené par des partenaires universitaires autrichiens. Alpine Windharvest traite des problématiques à la fois techniques, paysagères, biologiques, sociales et économiques liées au développement de projets éoliens en montagne. Un travail sur les aspects faunistiques et floristiques est en cours avec la FRAPNA. Rhônalénergie-Environnement a réalisé un travail approfondi sur la faisabilité réglementaire de projets éoliens en zone de montagne. Les aspects économiques et sociaux ont été également appréhendés notamment grâce aux rencontres avec les développeurs de projets et autres acteurs de la filière.

L'étude du gisement de vent sur les zones montagneuses de la région (Est de la vallée du Rhône) est en cours avec Météo France. Les aspects paysagers devraient être liés de manière pratique à des projets éoliens existants en zone de montagne et notamment à l'étude menée sur le Vercors central.

La réunion des partenaires européens à Lyon les 3 et 4 juin a été l'occasion de visites de sites éoliens Rhônalpins et d'échange avec des professionnels régionaux.

CLIMATTITUDE (Grasping of Climate)

Ce projet d'éducation à l'environnement a la vocation d'adapter et de proposer une exposition et des outils pédagogiques sur le changement climatique et l'énergie, pour les enfants scolarisés en école élémentaire (cycle 3) et en collège.

Le travail en Rhône-Alpes est fait en collaboration avec les partenaires associatifs AGEDEN, Energie-Environnement 74 et CEDER. L'Académie de Grenoble ainsi que l'inspection académique du Rhône sont étroitement associées à ce travail.

L'exposition CLIMATTITUDE a été inaugurée le 27 septembre 2004 à la cité scolaire internationale Europole à Grenoble en présence des partenaires institutionnels et des partenaires européens du projet. CLIMATTITUDE comprend 11 panneaux et 5 interactifs qui, dans un style adapté au jeune public, explique l'effet de serre, les conséquences de son accroissement, les gestes quotidiens que l'on peut faire pour l'éviter, ainsi que les énergies renouvelables.

Le recensement et la présentation sous forme de fiches de quelques jeux de rôle est terminés. Le guide pédagogique pour les enseignants est quasi-finalisé. Ces deux parties seront intégrées à l'outil commun européen alimenté par les partenaires et traduit en français, suédois et anglais. Au cours du 1^{er} semestre 2005 des interventions auprès des enseignants sur le sujet sont prévues en collaboration avec l'inspection académique de Lyon.

Plusieurs Conseils généraux se sont montrés intéressés par l'acquisition de l'exposition pour leur collèges.

5.2.1.3 Déplacements :

PROVIDER

Dans le cadre de ce dossier européen, Rhônalpénergie-Environnement a mis à disposition des personnes intéressées, sur son site Internet spécialisé (www.allerverslecole.net), plusieurs dizaines de guides sur la question des autres modes de déplacements qu'automobile pour aller vers les établissements scolaires.

Alpine Awareness (INTERREG III B : Espace Alpin)

A la fin de l'année 2003, l'agence a été retenue dans le cadre du dossier Interreg « Alpine Awareness » qui réunit une douzaine de partenaires européens.

C'est par l'intermédiaire d'un partenaire italien que Rhônalpénergie-Environnement avait été associée à cette proposition qui vise à améliorer la prise en compte des différents types de déplacements en milieu alpin afin de favoriser une mobilité plus respectueuse de l'environnement. Il s'agira de mettre en place des formations sur la question de la mobilité aux personnels des collectivités et organismes professionnels en charge des déplacements, mais également de réaliser 8 plans de déplacements pour établissements scolaires et pour entreprises, et enfin de sensibiliser le grand public durant ce projet qui s'achèvera en 2006. Il permettra en quelque sorte de poursuivre la démarche initiée précédemment par Provider sur le domaine alpin.

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu (en mai à Bolzano et en octobre à Chamois, en Italie) pour la mise en oeuvre du projet.

5.2.1.4 PNR et énergies renouvelables :

100% RE-NET :

Réseau des territoires ruraux visant un taux d'énergies renouvelables très élevé :
Voir § 4.4. : Parc Naturel Régional du Vercors.

PROMOTE 100 :

Voir §4.4. : Parc Naturel Régional du Vercors.

PROMENPNR ALCOTRA (INTERREG A : coopération transfrontalière France Italie)

Voir § 4.4. : Parc Naturel Régional de Chartreuse.

5.2.1.5 Actions diverses :

Etude d'évaluation des agences de l'énergie en Europe (avec en particulier celles soutenues par le programme européen SAVE)

Lors d'un appel d'offre lancé par la Commission Européenne, Rhônalpénergie-Environnement a été associée au bureau d'étude italien ECUBA pour réaliser une étude sur la performance des agences de l'énergie en particulier celles soutenues par le programme SAVE et sur leurs points forts et leurs faiblesses. Une attention particulière est portée sur le devenir des agences et l'apport que la Commission pourrait éventuellement leur apporter. Rhônalpénergie-Environnement s'occupe plus en détail de certains pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne et France.

Présentation des projets dans le cadre de l'INTERREG Espace Alpin

La Région Rhône-Alpes a organisé conjointement avec les services de l'Etat une journée d'information et d'échange le 10 juin sur le programme européen INTERREG 3 B Espace Alpin. Pour l'agence c'était l'occasion de présenter, devant une centaine de personnes, les deux projets (Alpine Awareness et Alpine Windharvest) dans lesquelles elle est engagée,

Participation à la conférence internationale sur les énergies renouvelables à Bonn en juin 2004

Lors du sommet mondial du développement durable à Johannesburg en 2002 une initiative avait été prise pour un développement plus fort des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie. L'Allemagne a pris en charge cette initiative et proposé une conférence consacrée au seul sujet des énergies renouvelables. Plusieurs conférences de préparation se sont déroulées dans le monde afin de mieux cerner les besoins, les potentiels et les moyens à mettre en oeuvre. La conférence s'est distinguée par une large ouverture vers les acteurs clés comme les industriels des énergies renouvelables ou les organisations non-gouvernementales. Environ 3000 délégués venant de 154 pays ont participé à la conférence de Bonn. Les représentants officiels ont délibéré sur une déclaration politique, qui décrit les résultats et engagements déjà obtenus, met l'accent sur une stratégie combinée de maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, qui s'inscrit pleinement dans le développement durable avec un accent sur l'accès à l'énergie et la réduction de la

pauvreté dans le monde ainsi que la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques. En plus un programme d'action international a été présenté, qui regroupe les engagements volontaires pris à un niveau bi- ou multilatéral pour développer les énergies renouvelables (tous les documents de la conférence se trouvent sur le site www.renewables2004.de). Pour l'agence, la conférence a été l'occasion de constater l'intérêt grandissant de tous les pays pour les énergies renouvelables et la volonté sincère de les mettre en œuvre. A partir de ce constat il sera intéressant d'étudier dans quelle mesure la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables pourraient être intégrées dans la coopération décentralisée des collectivités territoriales de Rhône-Alpes.

5.2.2. Montage de projets européens

Energie Intelligente pour l'Europe

L'appel d'offre pour ce programme cadre, qui regroupe les programmes SAVE, ALTENER, STEER et COOPENER a été publié en décembre 2003. La date butoir pour la soumission a été le 30 avril 2004. L'agence a élaboré une proposition propre et a été sollicitée pour participer à plusieurs propositions comme partenaire. Les propositions suivantes ont été retenues par la Commission Européenne.

Programme SAVE et ALTENER :

PU-BENEFS

Elaboré par RAEE cette proposition vise à préparer la création d'un marché régional pour des services énergétiques efficaces pour des bâtiments publics.

BUDI

Développé par des partenaires autrichiens cette proposition a comme vocation de promouvoir la directive européenne sur l'efficacité énergétique des bâtiments à une échelle régionale avec comme concept une préparation par des approches concrètes.

Cogen Challenge

Monté par l'association européenne COGEN Europe cette proposition a comme objectif de développer la petite cogénération en Europe conjointement avec les collectivités locales pour montrer 1 000 installations exemplaires.

FEEDU

Cette proposition montée par un partenaire belge (ABEA), en collaboration avec 11 autres partenaires, porte sur l'éducation à l'énergie (économie d'énergie et énergies renouvelables). Le projet permettra d'élaborer du matériel pédagogique pour les professeurs du primaire, ainsi que des sessions de formation pour les enseignants.

RES-e Regions

Cette proposition, montée par un partenaire autrichien, vise à augmenter fortement la part des énergies renouvelables dans 11 régions d'Europe, entre autre aussi la région Rhône-Alpes. Ce projet est en liste de réserve.

BIOPROM

Ce programme concerne le développement des bioénergies dans les zones urbaines denses. Après une phase d'identification des obstacles au développement de ces énergies renouvelables, il devrait se traduire en Rhône-Alpes par un travail avec les bailleurs sociaux sur le bois énergie, ainsi qu'un travail sur le développement du biogaz en ville.

BIOMASS PARTNERSHIP

La cible de cette proposition est la création de partenariats entre les différents acteurs le long de la chaîne de production de biomasse pour des fins énergétiques afin de proposer des services complets aux usagers/clients, comme par exemple de la chaleur produite à partir de la plaquette de bois forestier.

Green Energy Cluster

La proposition centre les activités proposées sur la création des réseaux d'entreprises, travaillant dans les énergies renouvelables, en s'échangeant avec des réseaux/clusters déjà existants, comme celui de la Haute-Autriche. La CCI de Lyon a été associée à cette proposition, conçue par un partenaire suédois.

Programme STEER :**Compétence**

Le but de cette proposition est d'élaborer et de réaliser des formations dans le domaine des transports aux acteurs clés comme les collectivités à partir des projets européens. Ces projets ont déjà développé des curriculums concernant les transports, l'économie d'énergie etc. Ils sont souvent disponibles sur des sites internet.

Programme INTERREG III B (Espace alpin) :**Alps and Tourism**

RhôneAlpénergie-Environnement a été sollicitée par un partenaire technique italien pour participer à une proposition de projet INTERREG III B (Espace alpin) sur la promotion du tourisme durable dans les Alpes.

Une réunion de réflexion a été organisée avec les services de la Région (DPC, Service Tourisme) et le Comité Régional du Tourisme (MITRA), pour examiner l'intérêt de cette proposition. Celle-ci a été jugée intéressante mais prématurée. Elle devra par ailleurs faire l'objet de modifications substantielles avant d'être éventuellement soumise aux élus régionaux.

GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

Abréviation	Développé
ACO	Agent Chargé d'Opérations
ADAYG	Association pour le développement de l'Agriculture dans l'Y Genoblois
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AITF	Association des Ingénieurs Territoriaux de France
AJENA	Association de promotion et de conseil en énergies renouvelables
ALE	Agence Locale de l'Energie
AMORCE	Association des Collectivités territoriales et des professionnels pour les réseaux de chaleur et la valorisation des déchets
APDD	Agence des Pratiques du Développement Durable
ARENE	Agence Régionale de l'Energie et de l'Environnement
ARPEGE	Animation du réseau de postes et nouveaux emplois pour une gestion rationnelle de l'énergie
ARRA HLM	Association Régionale Rhône-Alpes des Habitations à Loyer Modéré
ATEE	Association Technique Energie Environnement
CCI	Chambre de Commerce et l'Industrie
CCTP	Cahier des Clauses Techniques Particulières
CCVD	Communauté de Commune du Val de Drôme
CDC	Caisse des Dépôts et Consignations
CDRA	Contrat de Développement Rhône-Alpes
CEA	Commissariat à l'Energie Atomique
CERTU	Centre d'Etudes sur les Réseaux de Transports et l'Urbanisme
CESI	Chauffe-Eau Solaire Individuel
CESPE	Contribution au service public de l'électricité
CGD	Contrat Global de Développement (ancienne procédure régionale)
CIFAL	Centre International de Formation des Acteurs Locaux (Divonne-les-Bains)
CLCV	Consommation Logement et Cadre de Vie
CMCQE	Chargés de la Maîtrise des Charges et de la Qualité Environnementale
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
COP	Coefficient de Performance
CPIE	Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement
CRADT	Conférence Régionale d'Aménagement et de Développement du Territoire
DDASS	Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale
DIREN	Direction Régionale de l'ENvironnement
DRIRE	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
EIE	Espaces Info Energie
EIE	Energie Intelligente pour l'Europe (programme européen soutenu par la DG TREN)
ELD	Entreprises locales de distribution
ENTPE	Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat

FEDARENE	Fédération européenne des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement
FG3E	Fédération française des entreprises Gestionnaires de services aux Equipements, à l'Energie et à l'Environnement
FLAME	Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Energie
GEG	Gaz Electricité de Grenoble
GIP	Groupement d'Intérêt Public
GPV	Grands projets de ville
HQE	Haute Qualité Environnementale
IFORE	Institut de Formation en Environnement du MEDD
INPG	Institut National Polytechnique de Grenoble
INSA	Institut National des Sciences Appliquées
ITEBE	Institut Technique Européen du Bois Energie
LIFE	L'Instrument Financier pour l'Environnement (programme européen)
LPA	Lyon Parc Auto
MAIF	Mutuelle d'assurances (du corps enseignant à l'origine)
MDE	Maîtrise de la Demande d'Energie (ou d'Electricité)
MEDD	Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
MIES	Mission Interministérielle de l'Effet de Serre
ONERC	Observatoire National sur les effets du réchauffement climatique
OPAC	Office Public d'Aménagement et de Construction
OPATB	Opération Programmée d'Amélioration Thermique et énergétique des Bâtiments
OPET	Organismes pour la Promotion des Technologies Energétiques
PAC	Pompe à chaleur
PADD	Plan d'Aménagement et de Développement Durable
PBEDL	Plan Bois Energie et Développement Local
PDD	Plan de Développement Durable
PDU	Plan de Déplacement Urbain
PDUV	Plan de Déplacement Urbain Volontaire
PEXE	Plan Export des Eco-Entreprises
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PNAQ	Plan National d'Allocation des Quotas
PNR	Parc Naturel Régional
PNSE	Plan National Santé Environnement
R2D2	Réseau Régional du Développement Durable
RARE	Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement
RESACOOOP	RESeau d'Appui à la COOPération en Rhône-Alpes
RTE	Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité
SCET	Société Centrale pour l'Equipement du Territoire
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDE 07	Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche
SDED	Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme
SEDL	Société d'Equipement du Département de la Loire
SELEQ	Syndicat d'Electricité et d'Equipement de la Haute-Savoie
SEM	Société d'Economie Mixte
SERL	Société d'Equipement de la Région Lyonnaise

SIEL	Syndicat Intercommunal des Energies du département de la Loire
SME	Système de Management Environnemental
SNDD	Stratégie Nationale du Développement Durable
SRADT	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire
UFBE	Union Forêt Bois Energie
ZAC	Zone d'Aménagement Concertée